



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK
FONDATION HUMANITAIRE CRS
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

Rapport annuel 2015

1. Introduction

En tant que fondation donatrice, la Fondation humanitaire CRS finance des projets de la Croix-Rouge suisse et de ses diverses organisations. Ceux-ci visent toujours les publics vulnérables ou en détresse en Suisse et à l'étranger, qui sont au centre de son action. La Fondation et les organisations de la Croix-Rouge suisse collaborent sur un mode partenarial pour prévenir et alléger la souffrance humaine, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Leurs efforts conjoints procèdent du souci de protéger la vie, la santé et la dignité humaines.

En 2015, la Fondation humanitaire a validé 19 projets nouveaux à hauteur de 11,8 mio de CHF au total. Plus de 250 000 personnes en Suisse et à l'étranger en bénéficient directement, un nombre bien plus grand encore retirant un profit indirect des activités de formation et de prévention. Pendant l'année sous revue, le soutien de la Fondation à des projets en cours s'est chiffré à 15,3 mio de CHF. On estime à plus d'un million le nombre de bénéficiaires de ces 67 projets. Il s'agit principalement de personnes socialement défavorisées ou exclues, dont la santé est menacée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins ainsi que de personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'aide en cas de catastrophe.

Sur le front des placements, 2015 fait figure d'année difficile. Après quelques exercices réjouissants, les revenus dégagés en 2015 ont été plutôt décevants. S'établissant à +1,1%, ceux enregistrés par la Fondation humanitaire ont été nettement plus bas que l'année précédente (8,75%). La faiblesse des taux d'intérêt laisse malheureusement entrevoir pour l'avenir un rendement de l'ordre de celui obtenu en 2015.

Fondation humanitaire CRS



Dieter Weber
Président du Conseil de fondation



Charlotte Gysin
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le Conseil de la Croix-Rouge a avalisé le présent rapport annuel le 12 mai 2016.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Soutien à des projets.....	4
2.1. Evaluation des requêtes.....	4
2.2. Suivi des projets validés.....	9
a) Mise en œuvre.....	9
b) Impact.....	12
2.3. Les projets financés en détail	14
a) Axe prioritaire 1:	14
b) Axe prioritaire 2:	18
c) Axe prioritaire 3:	22
d) Axe prioritaire 4:	23
e) Axe prioritaire 5:	34
f) Axe prioritaire 6:	36
g) Contribution fixe au Conseil de la Croix-Rouge.....	37
4. Activité de placement: gestion de la fortune	38
4.1. Placements et revenus de la fortune 2015	38
4.2. Perspectives 2016.....	39
5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS.....	40
6. Faits et chiffres en bref.....	41

2. Soutien à des projets

La vocation première de toute fondation est énoncée dans son but. Aussi son activité doit-elle être axée sur la réalisation optimale de celui-ci. Voici les trois buts visés par la Fondation humanitaire CRS:

- a) assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger ;
- b) soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
- c) participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins sur la base du don de sang volontaire et gratuit ainsi qu'à la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de la transfusion ; soutenir les Sociétés sœurs étrangères dans la fixation et la garantie d'exigences de qualité et de sécurité dans ce même secteur. Ces contributions sont fournies exclusivement sur une base d'utilité publique et sans but commercial.

L'allocation des fonds générés en soutien au travail humanitaire de la CRS et à des projets de la Croix-Rouge est au cœur de l'activité de l'institution. En font également partie des projets relevant du secteur transfusionnel en Suisse et à l'étranger, si bien que les trois buts ne sont pas disjoints. L'activité allocative ne se résume pas à la sélection des requêtes, mais comprend aussi le suivi des projets validés.

2.1. Evaluation des requêtes

Des demandes de financement peuvent être soumises à la Fondation humanitaire deux fois par an, en mars et en août. Seules les organisations de la CRS et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont éligibles à un soutien. Cette restriction du cercle des candidats potentiels et, donc, des organisations responsables de projets assure une proximité institutionnelle entre la Fondation et ses partenaires qui favorise elle-même l'établissement de relations durables facilitant la compréhension mutuelle des besoins et des attentes de chacun. Les organisations en question sont distinctes des groupes cibles stratégiques et des bénéficiaires finaux en faveur desquels la démarche est mise en œuvre. A travers son activité allocative étendue, la Fondation humanitaire intervient auprès des publics vulnérables les plus divers, en Suisse et à l'étranger.

Le secrétariat de l'institution procède à l'enregistrement administratif des demandes de financement et à l'examen de leur conformité formelle et de leur exhaustivité. Tous les dossiers recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondie par la commission des demandes.

Dans les limites du budget de dotation disponible, la commission des demandes se réfère aux critères suivants :

1. Axes prioritaires

Les axes prioritaires définissent la stratégie de soutien de la Fondation. En tant qu'organe stratégique de la Fondation humanitaire, le Conseil de la Croix-Rouge (CCR) décline la Stratégie de la CRS en axes prioritaires, assurant ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec les orientations stratégiques retenues par la CRS. Les axes prioritaires 2014-2020 en vigueur ont été dérivés de la Stratégie 2020 de la CRS, dont ils reflètent toute l'étendue thématique.

Axes prioritaires 2014-2020 de la Fondation humanitaire CRS

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

2. Répartition adaptée entre la Suisse et l'étranger

En 2015, le CCR a, outre les axes prioritaires, émis une recommandation en faveur d'une affectation à parts égales entre la Suisse et l'étranger du budget de dotation disponible pour des projets. Il s'agit là d'une pratique de longue date de la Fondation humanitaire. Sa consécration explicite confère une sécurité de planification supplémentaire aux organisations requérantes, qui peuvent ainsi mieux anticiper le volume de financement.

3. Bénéfice visé pour les groupes cibles

Le bénéfice escompté pour le groupe cible visé par le projet revêt une grande importance. En tant qu'organisation d'utilité publique, la Fondation humanitaire destine ses prestations de soutien à un cercle large et ouvert de bénéficiaires finaux. Tant le groupe cible que le bénéfice visé en sa

faveur sont précisés dans le descriptif du projet. A travers la validation de projets clairement formulés, l'activité allocative de la Fondation se conçoit comme un soutien direct aux groupes cibles.

Voici les groupes cibles tels qu'énoncés dans la Stratégie 2020 de la CRS:

En notre qualité d'organisation humanitaire, nous destinons nos prestations à des personnes en Suisse et à l'étranger dont la vie, la santé ou la dignité est menacée ou a subi un préjudice.

En **Suisse**, nous axons notre activité sur les groupes cibles ci-après:

1. Personnes socialement défavorisées, isolées et tributaires de mesures de protection, menacées ou frappées d'exclusion sociale ou d'exploitation
2. Personnes dont la santé est menacée ou altérée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins
3. Personnes âgées ou fragiles vivant à domicile et tributaires d'une assistance, ainsi que leurs proches
4. Familles, enfants et adolescents qui ont besoin d'un soutien
5. Requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, réfugiés reconnus et sans-papiers
6. Personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'une aide d'urgence

A l'**étranger**, nous axons notre activité sur les groupes cibles ci-après:

7. Personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises
8. Personnes et groupes de population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins

4. Possibilités financières de l'organisation requérante

En août 2015, le CCR a formulé de premières recommandations en vue d'un encadrement des réserves financières des organisations de la CRS, le but étant de garantir un bref délai d'affectation des dons recueillis. Il s'agit de veiller à ce que ces fonds soient mis au service des groupes cibles en temps utile au lieu de dormir dans les organisations. Aussi, dans le cadre de l'examen des requêtes, la Fondation humanitaire tient-elle compte des chiffres-clés financiers des organisations requérantes et attend-elle de leur part qu'elles puisent dans leurs fonds propres, pour autant qu'elles disposent de ressources financières.

5. Durée prévue

Conformément aux directives sur les dotations de la Fondation humanitaire, des requêtes en vue de l'obtention d'un soutien sur cinq ans sont recevables. Toutefois, la commission des demandes tend à juger ce laps de temps trop long. Souvent, un délai de deux ou trois ans suffit pour établir si la démarche est concluante ou non. De plus, en cas de projets au long cours, la sécurité de planification diminue et le volume de financement demandé devient trop gros. Aussi la validation de requêtes pour une durée de cinq ans est-elle réservée à des cas dûment motivés.

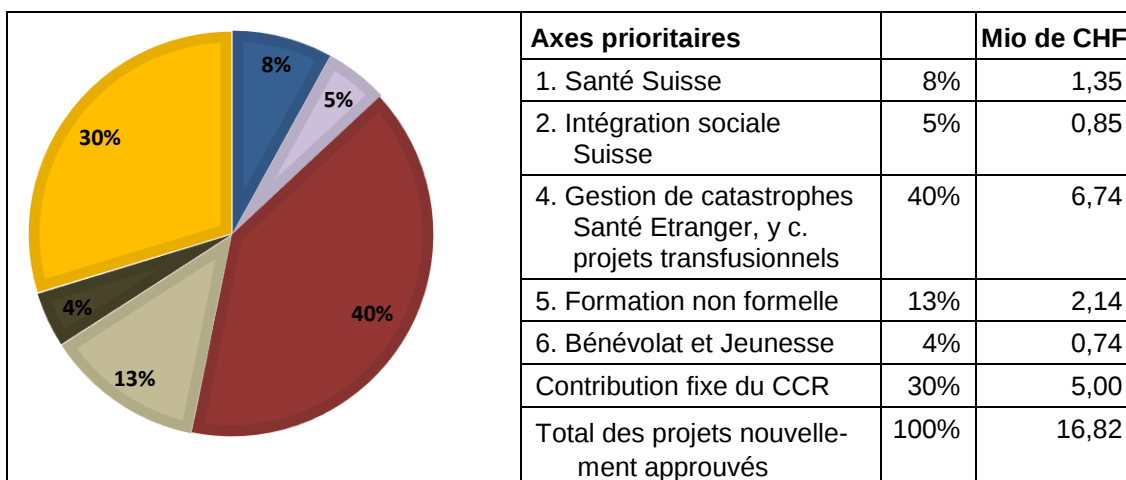
La commission des demandes formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance.

Pendant l'année sous revue, 21 requêtes d'une valeur totale de 19 951 700 CHF ont été soumises au débit du budget de dotation ordinaire, aboutissant au financement intégral ou partiel de 17 projets à hauteur de 10 990 878 CHF. De plus, deux requêtes totalisant 830 000 CHF ont été approuvées sur le crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger. Enfin, la Fondation humanitaire a versé au CCR une contribution annuelle fixe de 5 mio de CHF au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles.

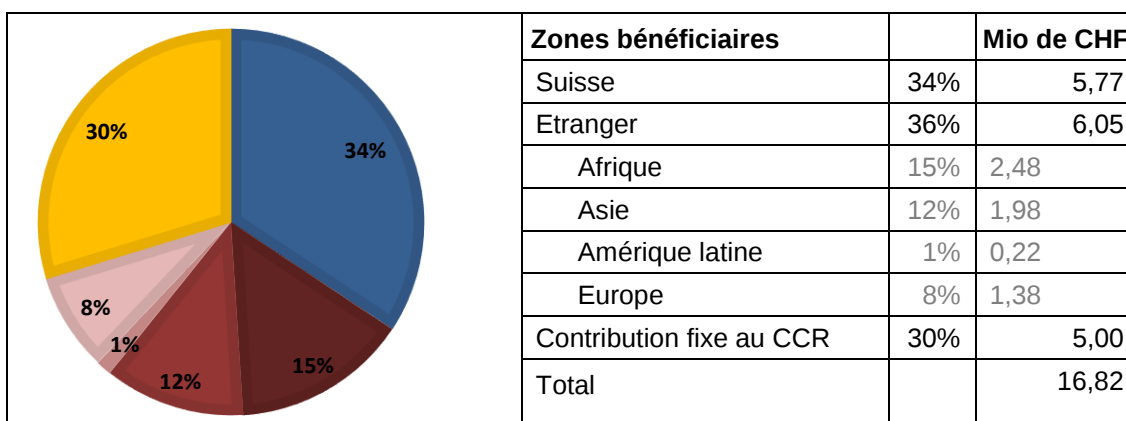
Axes prioritaires (AP)	Requêtes		Projets avalisés	
	Nombre	CHF	Nombre	CHF
1. Santé en Suisse	1	4 800 000	1	1 350 000
2. Intégration sociale en Suisse	5	1 584 858	4	854 259
3. Recherche et sauvetage bénévoles	0	00	0	00
4. Gestion de catastrophes et coopération au développement en santé	9	6 924 736	8	5 912 925
5. Secteur de la formation non formelle	3	4 861 078	2	2 135 578
6. Bénévolat et activités de jeunesse	3	1 781 028	2	738 116
Total du budget de dotation ordinaire	21	19 951 700	17	10 990 878
Projets transfusionnels à l'étranger	2	830 000	2	830 000
Total des requêtes	23	20 781 700	19	11 820 878
Contribution fixe au CCR pour tâches dirigeantes et institutionnelles				5 000 000

La répartition des requêtes sur l'année a été inhabituelle: dès le printemps 2015, quatorze, correspondant à 17 626 015 CHF, avaient été déposées. Sur ce nombre, dix ont été approuvées en tout ou partie à hauteur de 7 635 840 CHF, trois ont été rejetées et une a été renvoyée. A l'automne, huit requêtes (dont celle qui avait été renvoyée) totalisant 3 705 685 CHF ont donné lieu au financement de sept projets pour un montant de 3 355 038 CHF.

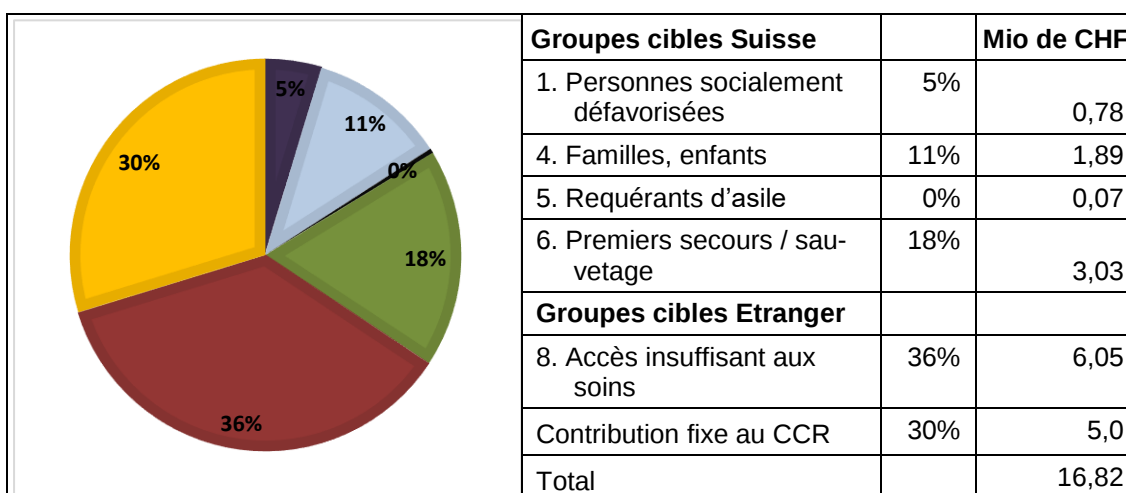
Projets avalisés en 2015 par axe prioritaire (cf. p. 5)



Projets avalisés en 2015 par zone bénéficiaire



Projets avalisés en 2015 par groupe cible (cf. p. 6)



2.2. Suivi des projets validés

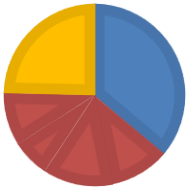
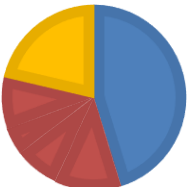
a) Mise en œuvre

Une fois validés, les projets financés par la Fondation humanitaire bénéficient de son suivi. L'examen porte sur la conformité de leur mise en œuvre avec la planification telle qu'elle figure dans la requête. Les critères appliqués sont toujours les objectifs, les étapes et les budgets définis par les responsables eux-mêmes dans le descriptif de projet.

Pour les projets pluriannuels, le versement de la tranche annuelle ultérieure est conditionné au dépôt d'un rapport intermédiaire sur l'exercice écoulé. Celui-ci rend compte de l'évolution opérationnelle et financière des activités: les activités prévues ont-elles été réalisées et les objectifs intermédiaires formulés ont-ils été atteints? Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart opérationnel ou budgétaire devant être justifié avec clarté et précision. Le rapport doit aussi faire état des objectifs matériels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision.

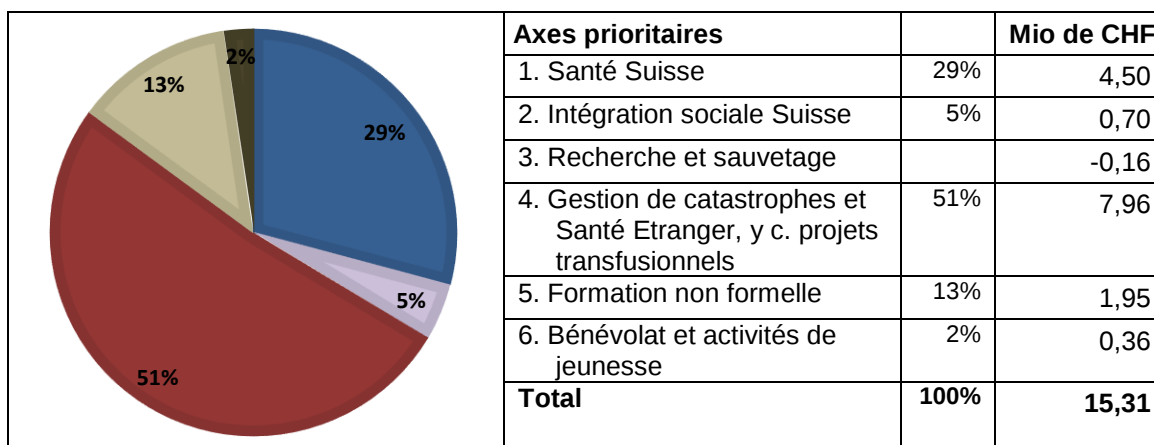
La Fondation humanitaire peut ainsi s'assurer que ses moyens sont affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des publics cibles, des zones bénéficiaires et des causes énoncées. Son activité allocative peut ainsi être suivie et représentée en détail à tout moment. Les flux de fonds concrets pendant l'année sous revue peuvent notamment être mis en regard avec les pratiques allocatives passées, ce qui permet de repérer tout écart.

En 2015, la Fondation a suivi 67 projets, qu'elle a financés à hauteur de 15,31 mio de CHF. S'y ajoute la contribution fixe de 5 mio de CHF au CCR. Ce chiffre peut être rapporté au nombre et au montant total des projets depuis le début de l'activité allocative de l'institution en 2002. A ce jour, 215 projets ont reçu l'assurance d'un financement total ou partiel à hauteur de 218,29 mio de CHF. Entre 2002 et 2015, 59,3 mio de CHF ont en outre été débloqués au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS.

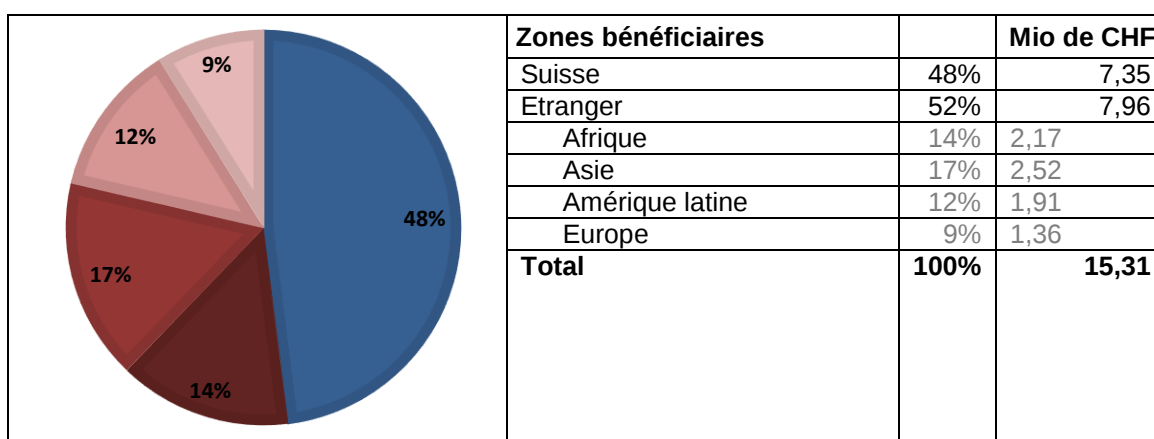
Versements 2015			Allocations 2002-2015	
	7,35 mio	Projets en Suisse	125,61 mio	
	7,96 mio	Projets à l'étranger	92,68 mio	
	5 mio	Tâches dirigeantes et institutionnelles	59,3 mio	

Sur les pages suivantes, les versements opérés en 2015 sont visualisés et mis en regard avec les pratiques allocatives de la période 2002-2015. Les graphiques ne font pas état des contributions en faveur des tâches dirigeantes et institutionnelles.

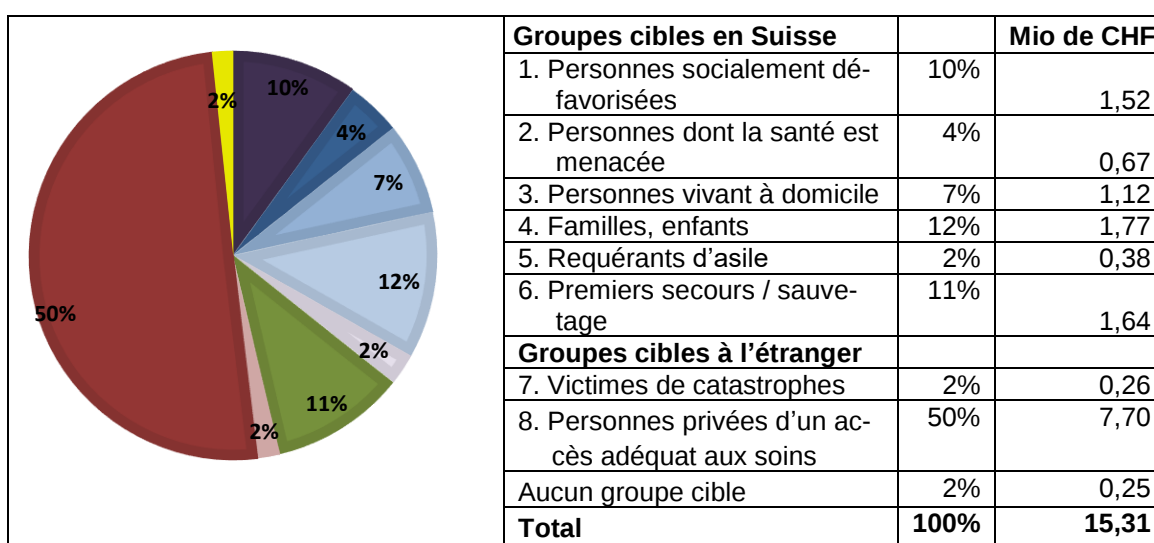
Fonds versés en 2015 par axe prioritaire (cf. p. 5)



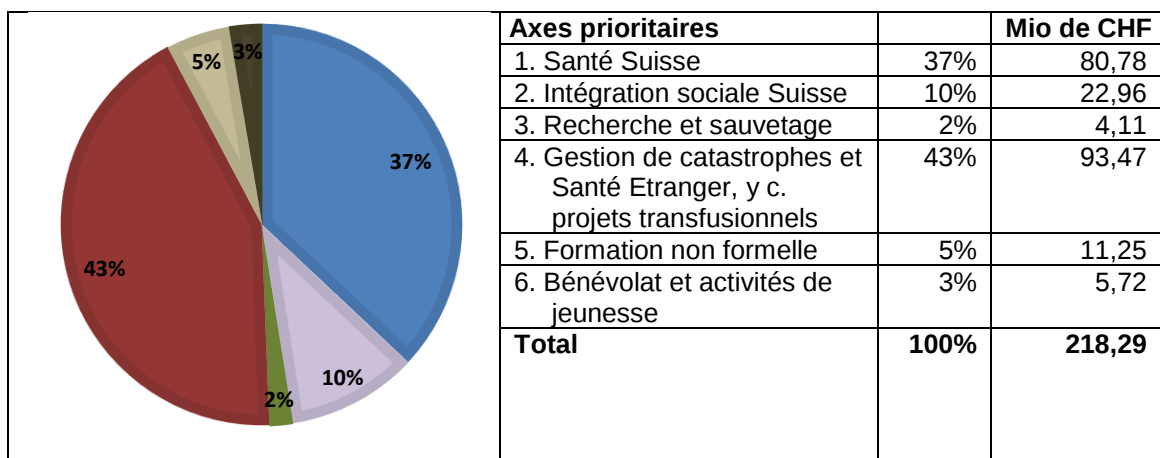
Fonds versés en 2015 par zone bénéficiaire



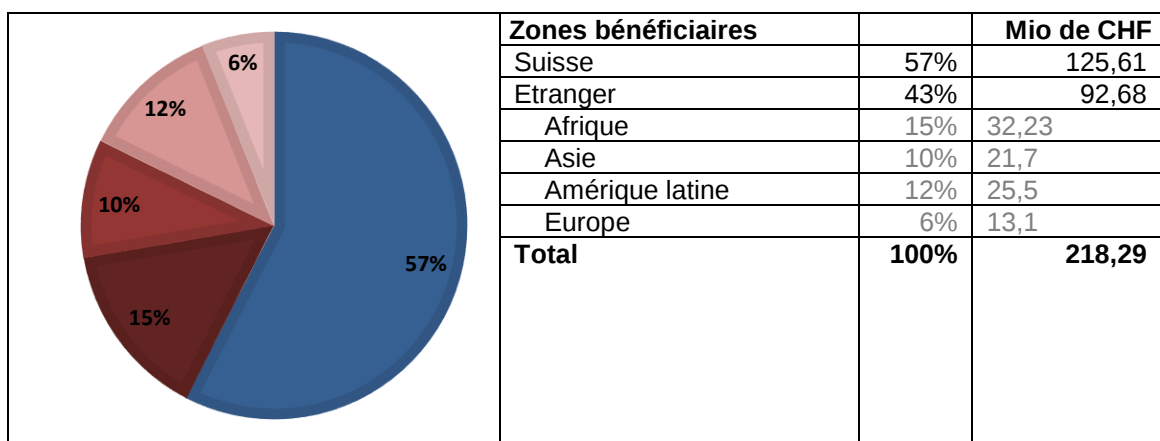
Fonds versés en 2015 par groupe cible (cf. p. 6)



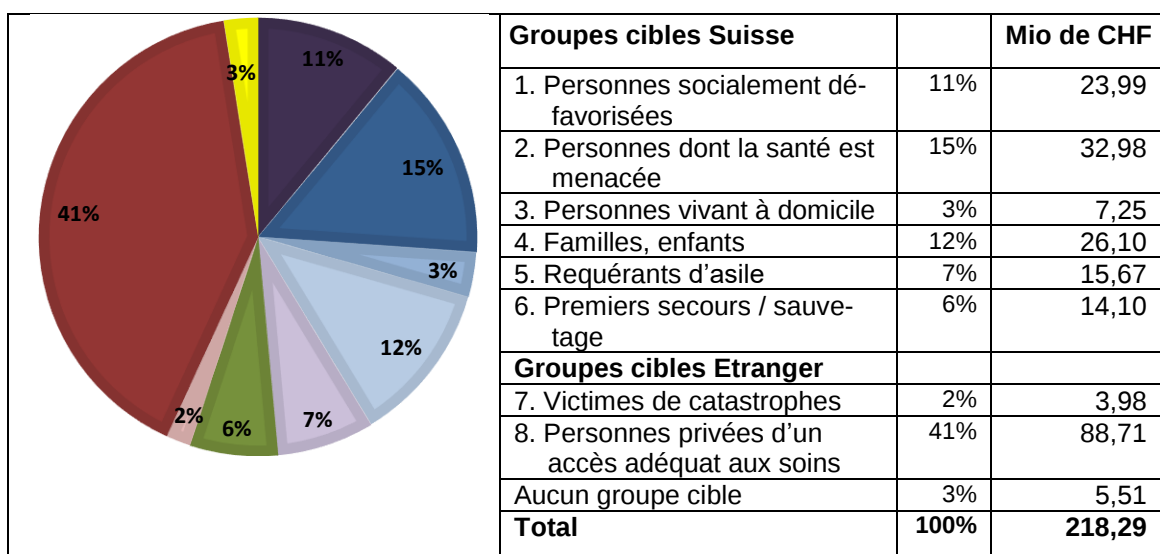
Fonds versés en 2002 – 2015 par axe prioritaire (cf. p. 5)



Fonds versés en 2002 – 2015 par zone bénéficiaire



Fonds versés en 2002 – 2015 par groupe cible (cf. p. 6)



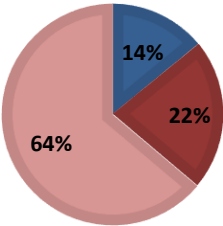
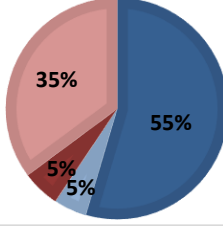
b) Impact

Certes, il importe à la Fondation humanitaire de savoir quelles causes, quelles zones et quels publics bénéficient de ses fonds. La question essentielle est cependant la suivante: le bénéfice escompté en faveur des bénéficiaires finaux a-t-il été atteint? Même un projet mis en œuvre de façon scrupuleuse et conformément au calendrier peut ne pas ou que peu déployer l'effet visé lorsque les conditions changent ou que les postulats de départ se révèlent erronés.

Quoique pleinement consciente de la difficulté de mesurer l'impact des interventions, la Fondation humanitaire demande aux responsables de l'évaluer à la fin de leur projet. A cet égard, la demande de financement doit déjà comporter un concept d'évaluation. Y sont énoncés les critères au regard desquels l'impact et le bénéfice du projet sont, à sa clôture, appréciés et mesurés par les responsables. Constitutive du cycle du projet, cette évaluation fait partie des attributions normales de ces derniers. En fonction des enjeux et de l'étendue du projet ainsi que des contraintes auxquelles ils sont soumis, les responsables opteront pour une évaluation interne ou externe. Fondés sur les critères énoncés dans le concept, les résultats sont restitués dans le rapport final à la Fondation humanitaire. D'une part, celle-ci peut ainsi s'assurer que l'ensemble du cycle du projet est clos. D'autre part, l'évaluation fournit des données chiffrées sur les bénéficiaires et la mesure auto-évaluée de l'impact généré. Il est presque impossible d'émettre des jugements plus exhaustifs ou plus systématiques sur l'impact des financements de la Fondation humanitaire. A l'image des projets eux-mêmes, la nature du bénéfice escompté est très variable. De plus, les effets d'une intervention se déploient à différents niveaux et, suivant le cas, ne se font jour qu'à moyen ou à long terme. Enfin, dans certains projets, ayant trait notamment à la formation ou au développement organisationnel, l'impact en faveur des bénéficiaires finaux ne peut être qu'indirect.

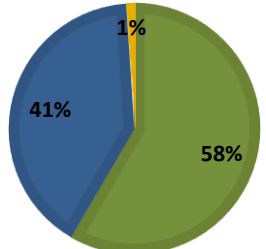
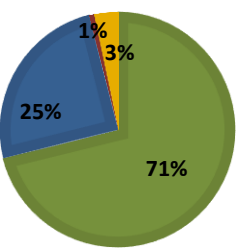
En 2015, 21 rapports finaux ont été soumis. La Fondation humanitaire a financé à hauteur de 20,78 mio de CHF ces projets qui, si l'on inclut les fonds propres et de tiers, ont bénéficié d'un apport total de 32,5 mio de CHF.

Quelque 413 000 personnes ont bénéficié des effets directs de treize des 21 projets. Pour les huit autres, qui ont eu un impact indirect, un comptage des bénéficiaires finaux s'avère impossible ou vain. Les treize projets à impact direct ont absorbé 17,04 mio de CHF en provenance de la Fondation.

Nombre de bénéficiaires		Financement de la Fondation	
	Pers.	Groupes cibles en Suisse	Mio de CHF
	58 000	4. Familles, enfants	9,30
	538	5. Requérants d'asile	0,82
		Groupes cibles à l'étr.	
	91 000	7. Catastrophes	0,93
	264 200	8. Accès aux soins	5,99
	413 738	Total	17,04
			

Les chiffres montrent nettement qu'un franc investi à l'étranger permet d'agir auprès d'un nombre bien plus grand de personnes qu'un franc investi en Suisse.

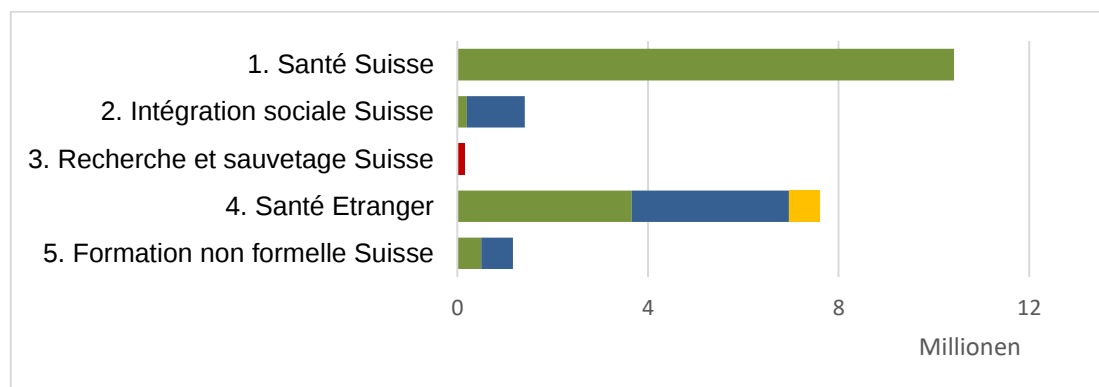
Selon l'autoévaluation, l'impact généré est «bon» pour onze des 21 projets achevés, «moyen» pour sept et «mauvais» pour un. Dans deux cas, l'impact ou l'utilité n'a donné lieu à aucun commentaire.

Nombre de bénéficiaires		Financement de la Fondation	
	Pers.	Impact	Mio de CHF
	241 520	Bon (11)	14,78
	168 118	Moyen (7)	5,18
	--	Mauvais (1)	0,17
	4 100	Aucun commentaire (2)	0,65
	413 738	Total	20,78
			

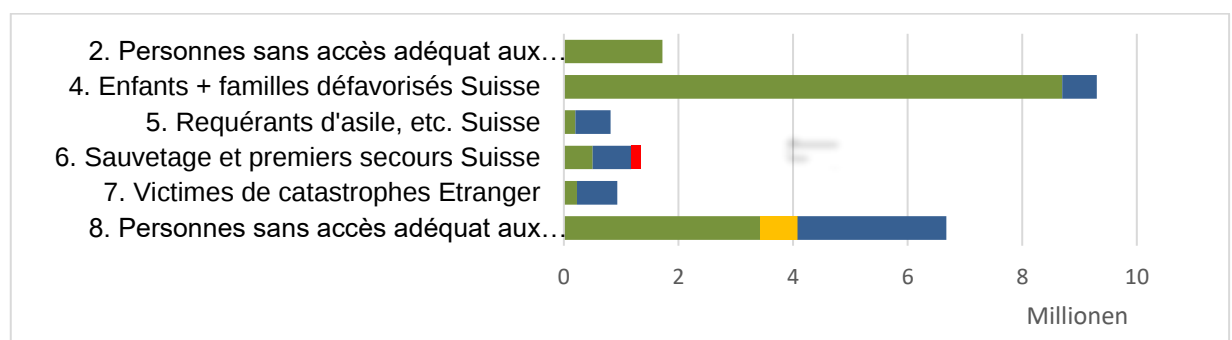
La Fondation humanitaire a engagé en tout 14,78 mio de CHF dans des projets à «bon» impact, dont 241 520 personnes ont dégagé un bénéfice humanitaire en Suisse et à l'étranger.

Selon l'auto-évaluation des responsables de projet, l'impact obtenu par axe prioritaire et par groupe cible stratégique se présente de la façon suivante:

Auto-évaluation de l'impact par axe prioritaire (cf. p. 5)



Auto-évaluation de l'impact par groupe cible stratégique (cf. p. 6)



2.3. Les projets financés en détail

En 2015, la Fondation humanitaire a suivi 67 projets qu'elle a financés à hauteur de 11 680 538 CHF. S'y ajoute la contribution fixe de 5 mio de CHF au CCR au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles. Ci-après, les projets sont passés en revue un à un par axe prioritaire.

a) Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)

Permanence médicale «Meditrina»

Bien que «la Confédération et les cantons s'engagent (...) à ce que toute personne bénéficie des soins nécessaires à sa santé» (art. 41 Cst.), la prise en charge médicale des sans-papiers reste précaire en maints endroits. Meditrina est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par la Croix-Rouge zurichoise. Elle assure la prise en charge de base de personnes malades qui séjournent irrégulièrement en Suisse, les adresse si nécessaire aux médecins de son réseau et veille à faciliter l'accès du groupe cible aux services de santé publique.

Pendant l'année sous revue, 350 patients ont bénéficié de 1016 consultations. La possibilité obtenue en 2014 d'orienter les ressortissants de l'espace européen vers les structures municipales a malheureusement été restreinte en 2015 pour des motifs financiers et politiques.

AEQUALITAS – égalité des chances en matière de soins

Le projet AEQUALITAS se conçoit comme une réponse au problème des inégalités sanitaires. Il vise à promouvoir l'accès des migrants aux soins en combattant les obstacles et les pratiques discriminatoires.

Pendant l'année sous revue, la collaboration avec les partenaires externes a été approfondie. Trois permanences-conseil d'organisations de défense des patients ainsi que l'Association suisse des services sociaux d'hôpitaux ont été associés à la démarche. Dans le domaine de la lutte contre les discriminations, une réorientation s'est opérée des autorités cantonales vers les structures de santé publique. De plus, l'élaboration d'une caisse à outils (support didactique pour les formateurs en santé) consacrée à la vulnérabilité a été entreprise.

Salute – consultation socio-médicale

Dans le cadre du projet Salute de l'AC CR zurichoise, des bénévoles assistent des personnes en proie à des problèmes sociaux. Leur tenant lieu de conseillers, ils les aident à gérer le quotidien, pallient les déficits de leur réseau social et les orientent vers des structures compétentes.

Le besoin d'un tel dispositif est établi et les retours des praticiens ayant aiguillé leurs patients vers Salute étaient en 2015 en tout point positifs. Le nombre de demandes a légèrement augmenté. Cependant, le nombre de cas bénéficiant d'un encadrement bénévole a été de nouveau insuffisant. Aussi le projet Salute a-t-il définitivement cessé son activité fin 2015.

Zahnmedizin ohne Grenzen

En Suisse, plusieurs permanences assurent la prise en charge médicale de base des sans-papiers. Mais il n'existe aucune offre de soins dentaires pour ce groupe cible particulièrement vulnérable. La CRS se propose d'améliorer durablement la santé dentaire des sans-papiers de la région de Berne par des mesures ciblées et des dispositifs de prévention.

En 2015, les patients de l'Assistance médicale pour les sans-papiers étaient aussi nombreux que l'année précédente – soit 59 – à bénéficier du projet (cours et soins). Une coopération nouvelle a été engagée avec le centre médico-dentaire de Berne, dont le personnel maîtrise bien l'interaction culturelle.

Projet AIDE

Conformément à la stratégie, les associations cantonales de la Croix-Rouge (AC CR) doivent investir le domaine d'offres Aide ou consolider leurs activités en la matière. A cet égard, quatre axes d'intervention ont été identifiés (aide aux proches de personnes atteintes de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité), complétés par une plateforme de promotion de l'offre dans son ensemble.

En plus des 27 projets partiels en cours, les AC CR se sont en 2015 attelées à la mise en œuvre des 26 restants. Quatre rencontres ont permis à leurs responsables de faire le point sur leur expérience pratique. A l'échelle nationale, le Siège a organisé une journée d'échanges intitulée «Les proches aidants en point de mire». Le succès du site destiné à ce public (www.proche-aidant.ch) est attesté par les 3000 clics dont il a fait l'objet chaque mois.

Garde d'enfants à domicile (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

La garde d'enfants à domicile (GED) est une prestation déployée par les AC CR auprès des familles en cas de maladie. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade si ses parents doivent travailler. Les parents qui ont eux-mêmes des problèmes de santé peuvent aussi recourir à la prestation. L'offre bénéficie depuis 2003 du soutien de la Fondation humanitaire. En 2015, le Conseil de fondation a consenti une nouvelle rallonge budgétaire pour 2016.

En 2015, les questions financières ont fait l'objet de réflexions soutenues à tous les niveaux, sans toutefois qu'une solution viable à long terme n'émerge. En septembre 2015, les responsables ont analysé les familles qui recourent à la GED. Chez les familles potentiellement ou particulièrement vulnérables, la mise en relation avec le service est plutôt assurée par le réseau local. Les interventions sont complexes et exigeantes et requièrent un investissement important en temps et en argent. Avec un volume de 111 600 heures de garde (contre 111 000 en 2014), la croissance de la prestation a été minime.

Gravita

Destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés, Gravita est rattachée au dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes. Sa démarche thérapeutique est fondée sur les derniers enseignements de la recherche sur le cerveau et sur le stress.

La reprise du centre par l'AC CR saint-galloise s'est déroulée comme prévu: depuis mai 2015, Gravita est gérée comme un service interne à celle-ci. Du fait de la forte demande, 65 patients ont été pris en charge pendant cette première année d'exploitation par la Croix-Rouge. La durée moyenne d'un traitement s'élevait à 43 jours, soit un volume de prestation de 2254 jours. Environ la moitié des fonds requis ont été couverts par des prestations facturables ainsi que par le soutien financier supplémentaire des communes et des cantons.

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise à atténuer à travers une aide financière la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation humanitaire sous la forme d'une contribution annuelle.

En 2015, un montant total de 558 000 CHF a été versé à des personnes infectées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 30 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients infectés par un virus d'hépatite.

Transfusion d'anticorps anti-leucocytaires

Présents chez près d'un tiers des donneurs, les anticorps anti-leucocytaires peuvent être à l'origine de graves complications transfusionnelles. Mais personne n'a pu établir à ce jour lesquels comportent un danger pour le receveur. Une étude est consacrée à cette question cruciale pour la sécurité transfusionnelle.

Il ressort de l'étude, dans le cadre de laquelle 2976 transfusions ont été analysées, que les concentrés plaquettaires issus de dons contenant des anticorps anti-leucocytaires ne sont pas à l'origine d'effets indésirables plus fréquents que ceux issus de dons qui en sont exempts. Aussi n'est-il pas absolument nécessaire de rechercher ces anticorps chez les donneurs de plaquettes ni d'exclure les femmes de ce type de don. Le projet s'est ainsi clos en 2015 sur un constat réjouissant.

Laboratoire de référence national d'immunohématologie

Le laboratoire de référence national de Berne recourt à la fois au diagnostic moléculaire et au diagnostic sérologique. Il s'agit de parvenir à une complémentarité optimale des deux méthodes pour administrer à chaque patient en Suisse les produits sanguins les plus adaptés et prévenir les effets indésirables.

De 2012 à 2015, plus de 22 000 donneurs ont fait l'objet d'un typage à grande échelle à l'aide des techniques de biologie moléculaire, plus sensibles. Ces données ont été transférées dans les systèmes informatiques des banques de sang des SRTS bâlois, bernois et vaudois. La sécurité transfusionnelle de patients présentant des profils d'anticorps délicats a ainsi été considérablement accrue. Autre conséquence de ce projet ainsi que d'un projet semblable mené par le SRTS zurichois: le nombre de donneurs réputés rares (inscrits au Rare Donor File) a augmenté de plus de 300%.

Produits sanguins exempts de CMV (nouveau)

Les cytomégalovirus (CMV) peuvent être transmis par voie transfusionnelle. Chez les patients immunodéprimés, l'infection peut être grave voire mortelle. Grâce à des expériences visant à éliminer ces virus lors du traitement de produits sanguins labiles, il s'agit d'établir une base scientifique permettant de sélectionner uniformément à l'échelle de la Suisse des produits sanguins labiles pour patients à risque. En outre, des directives visant à instaurer une stratégie de dépistage propre à prévenir les infections à CMV posttransfusionnelles sont en cours d'élaboration.

En 2015, les procédés moléculaires ont été mis au point, les cultures virales réalisées et les étapes de traitement exactement définies et préparées en vue de la conduite des expériences d'élimination. En 2016, celles-ci seront mises en œuvre avec de vrais produits sanguins. Les données obtenues permettront de proposer une procédure à appliquer à l'avenir en Suisse.

Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang

Le projet vise à assurer à long terme une relève de spécialistes – médecins ou non – de la collecte de sang et de la médecine transfusionnelle.

En tout, dix cadres des SRTS bénéficient d'une aide à la spécialisation. Entre 2013 et 2014, sept collaborateurs ont terminé leur formation et deux en 2015. L'aide assurée au dernier candidat prendra fin en 2016, conformément au calendrier.

Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Permanence médicale Meditrina ZH	2010-17	1 426 584	189 403
• AEQUALITAS	2012-17	1 158 050	328 550
• Salute – consultation socio-médicale	2013-15	354 270	158 000
• Zahnmedizin ohne Grenzen	2013-16	300 000	--
• AIDE	2013-17	4 322 965	1 060 346
• Garde d'enfants à domicile (GED)	2003-15	18 850 000	1 450 000
• Gravita – centre de psychotraumatologie	2015-16	925 175	508 300
• Fonds de solidarité	2004-23	15 500 000	650 000
• Transfusion d'anticorps anti-leucocytaires	2011-15	161 230	--
• Labo de référence d'immunohématologie	2012-15	360 000	--
• Produits sanguins exempts de CMV	2014-16	37 375	--
• Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang	2013-16	1 120 000	160 804
Nouvellement approuvé en 2015:			
• Rallonge budgétaire 2016 GED	2016	1 350 000	--

b) Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)

Vieillesse et solidarité intergénérationnelle

Le projet «Vieillesse et solidarité intergénérationnelle» comporte d'une part la fourniture d'un conseil professionnel aux organisations de la CRS en vue du développement et de l'adaptation de prestations et de projets et, d'autre part, un fonds de 300 000 CHF destiné à financer des projets novateurs en faveur des seniors et à promouvoir la solidarité intergénérationnelle. La durée du projet a été prolongée jusqu'en 2017.

En 2015, un nouveau projet du département Coopération internationale CRS visant à doter de compétences en kinesthésie des services de soins à domicile du canton de Tuzla, en Bosnie-Herzégovine, a été financé. Fin 2015, 298 086 CHF au total avaient été alloués à des projets du secteur Vieillesse et solidarité intergénérationnelle, 72 271 CHF restant à attribuer.

Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung im Transit Zürich

L'AC CR zurichoise dispense dans la zone de transit de l'aéroport de Zurich-Kloten un conseil social, juridique et en vue du retour. Ni la Confédération ni le canton ne s'estimant responsables de ce périmètre, les autorités refusent tout financement par les pouvoirs publics. D'où l'octroi en 2014 d'une nouvelle rallonge budgétaire par la Fondation humanitaire pour les années 2015-2016. L'année sous revue était caractérisée par une hausse des consultations, qui ont atteint des records de juin à août, mois d'ordinaire marqués par une accalmie. La police aéroportuaire n'applique plus systématiquement la procédure aéroportuaire aux personnes déposant une demande d'asile à l'aéroport (hors de la zone de transit) – un changement de pratique qui a ramené le nombre de requêtes à un niveau normal dès septembre. En tout, 922 consultations ont été assurées à 204 personnes (contre 690 à 174 personnes en 2014).

Aide individuelle – exclusion de l'aide sociale ZH

Le projet de l'AC CR zurichoise vise à assurer à des personnes exclues de l'aide sociale une information et un conseil ainsi qu'un aiguillage vers d'autres ressources et, en cas de détresse aiguë, une aide financière et matérielle transitoire. Il contribue à ce titre à la protection de la dignité d'un public très vulnérable.

Avec 195 bénéficiaires de 831 consultations (contre 169 bénéficiaires de 789 consultations en 2014 et 156 de 792 en 2013), l'activité a de nouveau légèrement augmenté en 2015. Les personnes exclues de l'aide sociale doivent subvenir à leurs besoins avec un budget extrêmement serré. Elles ne peuvent acquitter des dépenses dépassant le strict nécessaire vital. Les conditions de vie dans les centres d'aide d'urgence, notamment l'absence d'intimité, occasionnent un stress psychosocial et sanitaire important. La peur de l'arrestation est paralysante. D'où la nécessité de venir en aide à ces personnes.

Aide d'urgence aiguë GE

Depuis toujours, l'AC CR genevoise recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui s'en remettent spontanément à la Croix-Rouge. Le projet «Aide d'urgence aiguë» vise à assurer une permanence d'accueil social à des personnes en détresse aiguë.

L'offre «Aide d'urgence aiguë» a été stabilisée en 2015: 1525 consultations et 1012 bénéficiaires ont été dénombrés (contre respectivement 1529 et 1005 en 2014). La plupart des cas avaient besoin d'une aide matérielle. Ainsi, 306 bons ont été distribués pour un accueil de nuit à l'Armée du Salut, 502 pour des vêtements et 537 pour de la nourriture.

Moi, personne âgée GE

Le projet intergénérationnel de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) de Genève vise à sensibiliser les jeunes aux contraintes du grand âge et à les associer à des interventions concrètes. Un parcours spécial les met aux prises avec les limitations de la vieillesse. De plus, de jeunes bénévoles rendent visite à des personnes âgées à leur domicile ou dans des EMS.

En 2015, le projet a évolué de façon réjouissante. Plus de 150 jeunes y ont participé (à travers le parcours formateur ou les visites d'EMS) et près de 300 personnes âgées ont bénéficié de leurs interventions. En tout, plus de 2000 heures ont été fournies.

Aide aux enfants défavorisés GE

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» mené par l'AC CR genevoise fédère différentes activités en faveur des enfants défavorisés.

Pendant l'année sous revue, quelque 400 enfants ont eu accès au Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise à une aide aux devoirs, à une initiation au français, à des lectures de contes ainsi qu'à une bibliothèque. La CRJ a organisé des visites à l'hôpital, des excursions à l'intention d'enfants défavorisés ainsi qu'un soutien scolaire pour des petits résidents de foyers pour requérants. Près de 200 enfants en ont bénéficié.

Kleider stärken Leute BS

Dans le cadre du projet d'intégration «Kleider stärken Leute», l'AC CR de Bâle-Ville ouvre dans le quartier de Petit-Huningue un magasin de seconde main nouvelle formule. Le comptoir de vêtements gratuits hébergé dans la cour intérieure a déménagé dans un local commercial côté rue. Celui-ci offre des emplois à des personnes socialement défavorisées.

En 2015, les efforts ont visé à assurer au projet un financement régulier au terme de la phase de soutien de trois ans de la Fondation humanitaire. Des ajustements contractuels, structurels et humains ont permis d'intégrer dès janvier 2016 le projet à l'offre de prestations existante de l'AC CR de Bâle-Ville. La collaboration au sein de l'équipe et l'encadrement des bénéficiaires de l'AI ont fait figure de priorités.

Schritt:weise – intégration BL

Schritt:weise est un programme d'encouragement précoce conduit par l'AC CR de Bâle-Campagne en faveur d'enfants âgés de 1 an et demi à 4 ans issus de familles en proie à des difficultés sociales, souvent sur fond de parcours migratoire. A l'occasion de visites à domicile, mères et enfants bénéficient d'offres de jeux propres à favoriser le développement. Des rencontres en groupe contribuent à l'intégration sociale et à la diffusion de l'information.

Mis en œuvre pour la cinquième année consécutive, le programme ludo-éducatif préventif a été très concluant. En 2015, il a de nouveau été déployé sur trois sites (Liestal, Pratteln et Birsfelden) auprès de 70 familles avec 80 enfants. Fait réjouissant: toutes les communes ainsi que le canton s'associent désormais au financement du programme.

s@idelbullismo TI

L'AC CR tessinoise se dote d'une offre de formation ciblée à l'intention des adolescents d'âge scolaire (11-20 ans) afin de prévenir le mobbing et le cybermobbing. Les méthodes mises en jeu visent à permettre de parler ouvertement du problème, d'établir clairement le profil du harceleur et de la victime et de donner des outils d'intervention concrets.

Après la mise au point des différents modules jusqu'en septembre 2014, l'offre de formation a été dispensée dès 2015 dans plusieurs classes et diverses écoles (une classe de primaire, neuf de secondaire, treize de secondaire deuxième cycle, deux de formation professionnelle, quatre associations de parents d'élèves, trois corps enseignants). Le projet a été présenté aux directeurs d'écoles secondaires et a suscité l'intérêt des médias locaux.

Accompagnement individuel CRS BE (nouveau)

Le projet «Accompagnement individuel CRS» de l'AC CR bernoise a reçu l'aval de la Fondation humanitaire. Il consiste à assurer, sur mandat des services sociaux, un soutien individuel limité dans le temps à des familles et à des particuliers, issus notamment de la migration. La démarche passe par l'activation systématique de ressources individuelles, l'encadrement étant dispensé par une équipe multiculturelle dans les langues d'origine du public.

Après les formations et autres travaux de lancement requis, le projet a démarré en octobre 2015. Les quatre premiers mandats de suivi sont en cours, sept autres sont prévus, et 44,5 heures ont été fournies.

SALUTE – aide à la gestion du quotidien BL (nouveau)

Egalement validé en 2015, le projet «SALUTE – aide à la gestion du quotidien» de l'AC CR de Bâle-Campagne, dont le lancement est prévu en 2016, poursuit un but similaire. Il est destiné à des personnes vulnérables, migrantes ou non, en proie à des difficultés sociales ou à des crises personnelles. Des bénévoles les accompagnent et les aident à acquérir une autonomie dans la maîtrise des contraintes du quotidien. SALUTE constitue ainsi un terrain d'intervention exigeant pour des bénévoles dotés de compétences sociales et professionnelles avérées.

Formation à l'interculturalité FR (nouveau)

Le projet «Formation à l'interculturalité» doit permettre de maîtriser le facteur interculturel et, ainsi, d'améliorer les interactions entre collaborateurs, bénévoles et migrants. L'AC CR fribourgeoise dispensera cette formation en interne avant de l'ouvrir à d'autres organisations intéressées.

La validation de la requête par la Fondation humanitaire a été suivie en 2015 de premiers travaux préparatoires. Une équipe a été constituée et un état des lieux, conduit conjointement avec des représentants du département Santé et intégration. En outre, les contenus thématiques de la formation ont été arrêtés.

150 gestes d'humanité (nouveau)

La CRS célébrera en 2016 son 150^e anniversaire. Dans ce cadre, la Fondation humanitaire a donné son feu vert au projet «150 gestes d'humanité». Dans tous les cantons, des animations ou activités de moindre envergure seront organisées par les entités régionales de la CRS à l'intention des groupes cibles vulnérables. Le but est que des personnes démunies ou isolées reçoivent «un cadeau» pendant l'année commémorative. Le projet sera mis en œuvre en 2016.

Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Vieillessement et solidarité intergénérationnelle	2012-16	576 575	58 075
• Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung im Transit ZH	2007-16	1 218 897	39 868
• Aide individuelle – exclusion de l'aide sociale ZH	2013-15	216 820	118 136
• Aide d'urgence aiguë GE	2013-17	423 000	--
• Moi, personne âgée GE	2015-17	91 000	--
• Aide aux enfants défavorisés GE	2015-17	390 800	--
• Kleider stärken Leute BS	2013-15	391 005	121 040
• Schritt:weise – intégration BL	2010-15	258 000	54 500
• s@idelbullismo TI	2014-16	69 800	11 000
Nouvellement approuvés en 2015:			
• SALUTE – aide à la gestion du quotidien	2016-17	94 300	--
• Accompagnement individuel CRS BE	2015-16	411 049	261 600
• Formation à l'interculturalité FR	2015-17	72 910	31 625
• 150 gestes d'humanité	2016	276 000	--

c) Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)

Organisation dirigeante de la SSS

Longtemps pure organisation de bénévoles, la Société Suisse de Sauvetage (SSS) a attendu 1994 pour se doter d'un siège administratif en vue de décharger son Comité central (CC). Le projet «Organisation dirigeante de la SSS» vise à instaurer en son sein des modalités de répartition des tâches, de conduite et d'indemnisation modernes. La démarche a abouti fin 2014 grâce à des adaptations statutaires et au renouvellement du CC. La commission des demandes a consenti en 2015 à ce que le projet soit prolongé et à ce que la SSS investisse les fonds résiduels dans l'élaboration de concepts et prescriptions. L'adoption d'une directive «Contre les abus sexuels à la SSS», l'élaboration d'un concept de monitoring et les travaux relatifs à des concepts de gestion de la qualité et de marketing et communication sont autant d'avancées à mettre à l'actif de l'année 2015.

aquamap.ch – carte suisse des nageurs-sauveteurs

La plupart des accidents aquatiques se produisent en eaux libres sur des sites non surveillés. La carte en ligne *aquamap.ch* de la SSS procède de la volonté de prévenir les noyades en de tels lieux. Malgré la création d'un site Web et d'une appli, le nombre d'utilisateurs est resté très en-deçà des attentes.

Afin que l'objectif de prévention puisse être atteint, la Fondation a accédé en 2015 à une demande de modification visant à intégrer la carte au site *schweiz-mobil.ch*, qui est consulté 4,5 mio de fois par an. La migration du site sera finalisée en juin 2016.

La SSS en tournée

Malgré le plan d'études 21, de fortes contraintes s'exercent sur l'enseignement de la natation à l'école, le manque de plans d'eau utilisables en toute saison n'étant pas la moindre. La SSS a souhaité innover en mettant à la disposition des établissements un plan d'eau mobile dans un camion.

L'incapacité de parvenir à une solution contractuelle avec le partenaire technique concernant l'exploitation du véhicule pilote a malheureusement fait avorter le projet en 2015. Une fois déduits les coûts occasionnés, la SSS a restitué à la Fondation les fonds non utilisés.

Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Organisation dirigeante de la SSS	2011-16	431 969	--
• <i>aquamap.ch</i>	2011-15	313 280	--
• La SSS en tournée	2014-15	170 000	-163 300

**d) Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés
Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le
secteur de la santé (orientation stratégique 6)**

Afrique

Afrique – sang sûr

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang adapté. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux représente en outre un risque majeur, qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. Il s'agit, d'ici à la mi-2016, d'en établir la faisabilité technique et de préparer des études cliniques en Afrique. Le projet est mené conjointement par Transfusion CRS Suisse SA et des partenaires externes.

En 2015, le projet a accusé un léger retard du fait de changements intervenus dans sa direction et sa coordination scientifique. La collaboration de qualité avec les partenaires africains, dont les besoins et les exigences déterminent le développement technologique ultérieur du procédé d'inactivation des pathogènes dans le sang total, a été réjouissante. Les membres du comité scientifique ont souligné l'excellence du travail fourni par l'équipe et ont jugé extrêmement encourageants les résultats *in vitro*.

Soudan – EAH communautaire (nouveau)

Dans l'Etat soudanais de Sennar, la CRS s'associe au Croissant-Rouge soudanais pour améliorer l'état de santé de quelque 60 000 habitants en garantissant dans les villages isolés l'accès de la population à une eau salubre et à des installations sanitaires. Ces actions se doublent d'un travail de sensibilisation à l'hygiène par les bénévoles du Croissant-Rouge.

La construction de neuf nouvelles fontaines a été le principal acquis de l'année sous revue. La possibilité de s'approvisionner en eau potable à proximité de chez soi a amélioré les conditions de vie des communautés concernées. Afin d'assurer la pérennité des pompes et des fontaines, trois techniciens non professionnels ont été formés et équipés de caisses à outils rudimentaires dans chaque village. Les membres des comités de l'eau et de la santé ont été initiés à l'organisation et à la maintenance des ouvrages. Dans 17 communes, des ateliers PHAST (approche participative visant à enrayer les maladies diarrhéiques) ont été animés. De plus, les équipements sanitaires des structures de santé communautaire rurales ont été terminés.

Soudan du Sud – projet de santé (nouveau)

Au Soudan du Sud, pays meurtri par la guerre, la CRS contribue à l'aide d'urgence en fournissant aux déplacés internes des secours et un accompagnement psychosocial. Dans la région de l'Equatoria oriental, épargnée par les affrontements, elle œuvre à l'amélioration de la desserte médicale et de l'hygiène. Le programme est destiné à améliorer l'état de santé physique et psychique de la population autochtone et des déplacés internes.

En mai 2015, le projet a été lancé avec succès malgré des conditions de sécurité précaires. Du personnel ainsi que 85 bénévoles ont été recrutés et formés à la santé communautaire, aux premiers secours, à l'hygiène et à l'assistance psychosociale. Ils sont intervenus auprès de 232 ménages, trois écoles ainsi que dans le cadre de manifestations publiques. Six puits ont été forés. Afin d'en assurer l'exploitation durable, des comités ont été fondés et formés à la gestion, et des mécaniciens, instruits. Afin d'asseoir la présence du Croissant-Rouge sud-soudanais dans la région, un petit immeuble de bureaux pourvu d'une salle de formation a été édifié et équipé d'un puits et de latrines.

Ethiopie – programme de résilience communautaire (nouveau)

Pendant la saison des pluies, la région éthiopienne de Gambela est en proie à des inondations régulières qui privent ses habitants de leurs moyens de subsistance. Depuis l'éclatement du conflit armé au Soudan du Sud, elle est en outre en butte à un afflux croissant de réfugiés, ce qui pèse sur la situation de la population locale. La CRS s'associe à la Croix-Rouge éthiopienne pour renforcer la résilience des communautés à travers la prévention des catastrophes et l'amélioration de la fourniture de soins. La Croix-Rouge encourage également l'échange d'expériences entre les paysans, afin de leur permettre d'accroître leur rendement agricole.

En 2015, les habitants ont bénéficié d'entraînements au titre de la préparation aux catastrophes. Outre la sensibilisation de la population, ces mesures ont permis de constituer des équipes de prévention bénévoles dans les villages. Grâce au dispositif de gestion des bénévoles dont elle s'est dotée, la Croix-Rouge éthiopienne a rallié nombre de nouveaux intervenants. L'accès à des formations, à des outils agricoles et à des semences de meilleure qualité a permis aux ménages d'améliorer leur production.

Malawi – programme de santé (nouveau)

Le Malawi compte parmi les dix pays les plus pauvres du monde. Depuis fin 2013, la CRS œuvre à la promotion de la santé dans cet Etat d'Afrique australe. En collaboration avec la Croix-Rouge locale, elle mène des campagnes de sensibilisation, construit des puits et des latrines pour améliorer l'hygiène et soutient le service national de transfusion sanguine.

Jusqu'à fin 2015, 48 puits ont été construits ou remis en état et entretenus, et autant de comités EAH (Eau, Assainissement et Hygiène), créés. Dans 20 villages, l'utilisation systématique des latrines a été encouragée, l'aménagement de tels dispositifs, financé, et des lavabos ont été installés. Seize écoles ont été pourvues de latrines et des clubs d'assainissement, institués. Des mesures qui ont déjà contribué à améliorer l'état de santé et la fréquentation scolaire. La vaccination de 2400 enfants est un autre acquis du programme mené par la CRS. Quelque 3600 ménages ont été sensibilisés à des enjeux de santé par 191 bénévoles et 20 agents de santé communautaire. S'agissant de la transfusion sanguine, des idées erronées ont été combattues, d'où une augmentation des dons de 88 en 2014 à 600 en 2015.

Asie

Prévention et hygiène au Cambodge (rallonge budgétaire «Santé publique environnementale améliorée» nouvellement approuvée)

L'amélioration de la qualité de vie de la population cambodgienne en termes de santé et d'hygiène passe par l'accès des communautés rurales à l'information, à l'eau potable et à des installations sanitaires ainsi que par la préparation aux catastrophes. Il s'agit notamment de donner à la Croix-Rouge locale les moyens d'atteindre elle-même ces objectifs. En 2015, la Fondation humanitaire a approuvé le financement d'une nouvelle phase du projet.

En 2015, une contribution majeure à l'approvisionnement en eau, à l'infrastructure sanitaire et à l'adoption de comportements favorables à la santé a été fournie. En tout, 3600 ménages sont désormais équipés de latrines. Couplée à la filtration de l'eau et au lavage régulier des mains, l'amélioration de la salubrité qui en découle a un effet positif sur la santé du groupe cible. La remise en état de 35 points d'eau s'est doublée de la constitution et de la formation de comités de l'eau responsables de leur entretien.

Laos – programme de santé

Au Laos, la CRS œuvre à l'amélioration de la desserte en soins des provinces de Luang Prabang et d'Oudomxay. Sensibilisée à l'hygiène et à la prévention, la population s'équipe collectivement de systèmes d'alimentation en eau et de latrines. La CRS subvient intégralement aux coûts de santé des plus démunis de certains districts grâce à un fonds social.

Outre la nette amélioration de la santé dans les villages reculés, l'allègement sensible de la charge pesant sur les femmes du fait de la facilitation de l'accès à l'eau est un acquis majeur de l'année 2015. Huit villages ont été équipés de systèmes d'eau et de latrines, dont bénéficient 3250 personnes. Grâce au fonds social, des soins médicaux ont été assurés à près de 9000 habitants pauvres des districts de Nambak et Viengkham.

Laos – programme de santé materno-infantile

Dans la province de Luang Prabang également, un projet destiné à promouvoir la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans est en cours. L'amélioration de la formation pratique des sages-femmes communautaires, le renforcement des autorités sanitaires locales ainsi que la garantie d'un accès à des prestations de qualité accrue en sont les principaux axes.

En 2015, des structures de santé ont été construites ou rénovées, et dotées d'appareils et d'équipements médicaux. Des conditions capitales pour une fourniture de soins de qualité ont ainsi été créées. L'essentiel des mesures de formation a visé les sages-femmes communautaires. Intervenant dans les dispensaires, elles sont investies d'un rôle-clé dans la prise en charge médicale des mères et des enfants.

Laos – contribution à une couverture de santé universelle

Dans le sud du pays, la CRS œuvre à la création d'un fonds social dans la province de Sekong ainsi qu'à la prise en charge gratuite des mères démunies et de leurs enfants en bas âge dans six autres districts. L'autorité sanitaire est étroitement associée au projet aux niveaux provincial et national, en vue de

faciliter la reprise graduelle du dispositif par cette dernière. L'amélioration qualitative des soins médicaux constitue un autre pan du projet.

En 2015, le projet a fortement contribué, en termes qualitatifs et financiers, à améliorer l'accès au système de santé dans le Sud du Laos. Grâce au fonds social, 110 100 personnes pauvres ont ainsi bénéficié d'une prise en charge dans des structures médicales. Le dispositif a permis de financer près de 145 000 traitements et 4300 prises en charge obstétricales. Autre réalisation importante : la rénovation et l'équipement de dispensaires.

Bangladesh – programme de santé CRS

Le programme de santé mené par la CRS au Bangladesh, qui consiste à étendre et à réaménager la desserte en soins et la promotion de la santé, comprend désormais la réduction des risques de catastrophe (RRC). Le district de Rajshahi est équipé de 200 cliniques et, dans celui de Gaibandha, un nouveau projet de RRC est lancé. Enfin, un projet EAH est mis en œuvre à Naogaoan.

En 2015, l'évaluation de mi-parcours conduite dans les cliniques rurales du district de Rajshahi a mis en évidence à la fois le bon savoir théorique du personnel de la clinique et l'imparfaite mise en pratique de ce dernier. Pourtant disponibles en tout lieu, instruments et moyens techniques restent dans les placards et ne sont que rarement utilisés. A la croisée de la RRC et de l'EAH, le projet mené à Gaibandha a, cette année aussi, pâti des troubles politiques et des luttes de pouvoir qui déchirent le Croissant-Rouge bangladais. Les résultats obtenus sont néanmoins remarquables. Grâce aux structures et aux réseaux mis sur pied dans le cadre du projet, les deux opérations d'urgence (financées par la DDC) menées en réponse à la vague de froid de début 2015 et aux inondations de septembre ont été très performantes. Le projet EAH conduit à Naogaoan s'achève sur un excellent bilan. La collaboration étroite engagée avec le gouvernement local et l'ONG BRAC a permis d'intervenir auprès d'un bien plus grand nombre de bénéficiaires qu'initialement prévu.

Pakistan – santé maternelle et infantile

Les inondations de l'été 2010 ont rendu encore plus précaire l'état de santé de la population pakistanaise. Mères et enfants, notamment, pâtissent du manque d'infrastructures médicales. De concert avec l'Université Aga Khan, la CRS œuvre en faveur de leur prise en charge dans le district de Dadu, situé dans la province du Sindh.

Pendant l'année sous revue, les acquis du projet ont été consolidés. Grâce à leur bonne réputation, les cinq centres de santé communautaire et le pôle mère-enfant de l'hôpital K. N. Shah ont maintenu voire parfois accru leur fort taux de consultations. L'hôpital prend désormais en charge quelque 200 naissances par mois. La capacité d'accueil de sa maternité est ainsi atteinte. En 2015, le projet a bénéficié du fort soutien des autorités locales, qui ont graduellement repris son personnel.

Bhoutan – création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2008, la CRS multiplie les démarches pour aider le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge. Des instances gouvernementales ont confirmé l'intérêt du pays pour un tel dessein. En cours depuis 2012, la création d'une Société de la Croix-Rouge a achoppé sur certaines difficultés d'organisation et de coordination, à l'origine de retards considérables. Aussi le projet n'a-t-il bénéficié d'aucun versement en 2015.

Quoiqu'à petits pas, ce projet institutionnel a cependant avancé. Attendue de longue date, la constitution d'un comité fondateur cautionné par la Maison royale est intervenue en août 2015. Fin novembre, sept des membres de cet organe ont été invités par le CICR et la Fédération à une introduction à New Delhi. Par contre, les projets concrets prévus dans les domaines de la santé communautaire et de la gestion des risques de catastrophe n'ont pas dépassé le stade de la planification et ne seront lancés qu'en 2016.

Népal – prévention des catastrophes

Dans cinq communes du district népalais de Banke, la CRS mène un projet visant à améliorer la préparation aux catastrophes et l'éducation sanitaire des communautés villageoises.

Le projet a été réalisé et achevé jusqu'à l'été 2014, ce conformément au calendrier. Les 34 500 CHF restants ont été débloqués en septembre 2014 suite à une demande de reconduction et d'extension du projet. Ils ont été affectés aux opérations d'aide concrètes déployées suite aux graves inondations et glissements de terrain survenus. Le versement des derniers fonds n'a eu lieu qu'en 2015 après remise des rapports et décompte finaux.

Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes

Depuis 2003, la Fondation humanitaire finance des programmes de santé communautaire de la CRS en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur et Paraguay). La durabilité est au cœur de ces activités visant à renforcer les organisations communautaires ainsi qu'à former et à sensibiliser la population.

Equateur – droit à la santé

En Equateur, le projet en cours assure à la population indigène un accès aux structures sanitaires étatiques en permettant aux communautés kishwa, huaorani et afroéquatorienne d'interagir avec l'Etat et de mettre en œuvre conjointement des activités en faveur de la santé.

Le rythme de la mise en œuvre s'est considérablement accéléré pendant l'année sous revue. Des activités de formation ont été menées dans 183 villages et les équipes médicales mobiles sont intervenues dans 123 villages isolés. Il ressort de l'évaluation externe conduite en 2015 que les possibilités de recours aux prestations de santé se sont considérablement améliorées, que les efforts de prévention sont pertinents et que la conscience des enjeux sanitaires s'est fortement accrue.

Bolivie – droit à la santé

En Bolivie aussi, il s'agit de garantir à la population la possibilité de recourir aux prestations étatiques en améliorant la collaboration entre les organisations autochtones et le personnel sanitaire étatique.

Pendant l'année sous revue, une collaboration a été engagée avec deux nouveaux partenaires territoriaux et poursuivie dans cinq régions déjà bénéficiaires. Partout, le souci d'améliorer l'accès de la population indigène aux services de santé était prioritaire. Important dispositif à cette fin, les assemblées dédiées à la santé («CAI comunales») se sont bien imposées. A travers des optimisations ciblées de l'équipement des dispensaires étatiques, le projet a contribué de façon notable à l'amélioration des prestations.

Paraguay – santé communautaire

Au Paraguay, enfin, un projet visant à renforcer la capacité d'action des organisations paysannes dans cinq départements contribue dans une large mesure à améliorer l'état de santé général de la population rurale.

Le partenaire Tesãi Reka Paraguay et ses 18 organisations communautaires affiliées ont renforcé en 2015 leurs relations avec le ministère de la santé et ses antennes. Les contrôles gynécologiques, le planning familial et le conseil dans le cadre du dépistage du VIH et de la syphilis ont été étendus. S'agissant de la santé environnementale, les interventions dans les écoles et les communautés ont permis d'améliorer la salubrité. Quant à la médecine traditionnelle, un accès facilité aux remèdes à base de plantes a été assuré aux habitants. Le projet a également contribué à l'équipement de dix dispensaires.

Paraguay – prévention du VIH/sida (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Au Paraguay, la CRS soutient la fondation Vencer, organisation de victimes qui œuvre à la prévention du VIH/sida et à la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre l'infection.

Le coup d'envoi d'une nouvelle phase triennale a été donné début novembre 2015. Les actions préventives dans les quartiers, le conseil par les pairs, la permanence téléphonique et le suivi des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) à l'intérieur du pays se sont poursuivis. Les PVVIH ont été mieux informés de leurs droits et, ainsi, mieux assurés d'obtenir des agents antirétroviraux. Les rapprochements avec d'autres acteurs de la société civile et le lobbying sont restés des piliers importants du travail.

Salvador – réduction des risques sanitaires et climatiques

La région du Bajo Lempa subit de façon récurrente des inondations dont le réchauffement climatique et la montée annoncée du niveau des océans risquent d'accroître la gravité. Il s'agit de renforcer la résilience locale par des stratégies de préparation et d'adaptation. Des mesures expérimentales circonscrites telles que constructions sur pilotis sont en outre prévues.

En raison de l'insécurité persistante, le projet a, en 2015, été prolongé d'un an. Bien que s'étant poursuivies, la formation et la spécialisation des comités a dû faire l'objet d'une planification individualisée, le climat d'instabilité empê-

chant le regroupement de villages supplémentaires. Tous les éléments contribuant à la prise en charge autonome des communautés (premiers secours, cultures maraîchères, etc.) ont rencontré un vif écho. De même, les premières réalisations en matière de santé psychosociale ont fait l'objet d'un recours important, et les premiers modules de la formation ont été très suivis.

Haïti – réduction des risques de catastrophe à Léogâne

En Haïti, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. Des analyses des risques naturels et des formations ont permis de promouvoir la connaissance locale des dangers, contribuant simultanément à alerter population et autorités sur la nécessité d'une meilleure gestion des ressources.

Le projet a bien avancé pendant l'année sous revue. Trente pépinières ont été exploitées. Populaires, les diverses formations (sur la protection et la gestion des ressources naturelles, le compostage, etc.) ainsi que les opérations communautaires à la journée (reboisement, stabilisation et terrassement des pentes) ont été très mobilisatrices.

Honduras – Olancho: résilience grâce à la réduction des risques

Le projet mené conjointement par la CRS et la Croix-Rouge hondurienne vise à doter les villages de comités locaux formés à la RRC et à la promotion de la santé et à les articuler avec les premiers niveaux étatiques et les systèmes nationaux ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures didactiques et structurelles (approvisionnement en eau, reboisement, bio-ingénierie). Alors que le travail en matière de prévention des catastrophes peut capitaliser sur les structures et les acquis de la phase préliminaire, le renforcement des éléments relatifs à la santé fait figure de nouveauté dans la région concernée.

En 2015, des comités de santé locaux ont été constitués et des formations, lancées. De même, la collaboration avec le système de santé a fait l'objet d'une coordination fructueuse. Objectif important: le renforcement des synergies entre ces deux pôles d'intervention, qu'illustrent la lutte contre les épidémies de dengue ainsi que la promotion de la sécurité alimentaire à travers la pratique du maraîchage sur des parcelles rendues cultivables par des mesures de stabilisation des pentes relevant de la prévention des catastrophes.

Europe

Biélorussie – action communautaire de santé

En Biélorussie, la CRS s'est associée au ministère de la santé pour mener un projet pilote dans trois régions rurales et urbaines. Promotion de la santé et prévention ainsi que programmes de formation et campagnes sont les principaux axes autour desquels s'articulent les interventions.

Suite au dépouillement des données de base recueillies, une première opération santé intitulée «Promotion de l'activité physique» a été conçue et planifiée conjointement avec tous les partenaires officiels. A cette fin, 51 animateurs sociaux ont été formés dans les régions. Ceux-ci ont doté les communes sélectionnées de groupes d'initiative qu'ils ont instruits. En tout, 14 groupes

comptant 200 membres opèrent à Grodno et à Vitebsk. En octobre-novembre, la première campagne de santé a été diffusée auprès de 4500 personnes.

Moldavie – santé communautaire

En 2011, la CRS a engagé avec la Croix-Rouge moldave une collaboration en matière de santé et de soins qui a dû être abandonnée en 2013. Concrètement, le travail se poursuit avec deux ONG: CASMED et HelpAge.

En 2015, CASMED a ouvert des services de soins à domicile dans quatre nouvelles communes. Désormais au nombre de huit, ces services desservent seize communes du nord du pays. Les huit infirmières, quinze auxiliaires de vie et de santé et le soignant ont effectué 34 520 visites à 1231 aînés. HelpAge a aussi élargi son rayon d'action à quatre communes supplémentaires, qu'il a dotées de groupes d'entraide pour seniors. Fin 2015, huit groupes comptant 92 bénévoles ont été encadrés. Ils ont multiplié leurs actions.

Bosnie-Herzégovine – soins et aide à domicile

En Bosnie-Herzégovine, la CRS met sur pied un modèle de soins à domicile complémentaire du service étatique de soins communautaires. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenants au domicile des personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

Si l'activité du service de soins à domicile de la ville de Tuzla a été concluante en 2015, celle du service de Lukavac a été ralentie. Entre 800 et 900 visites à domicile par mois ont été enregistrées en moyenne. Il ressort de l'examen de mi-parcours que les prestations sont de qualité et satisfont les bénéficiaires. Au total, 19 associations de seniors comptant 514 bénévoles sont intervenues.

Arménie – programme communautaire en santé/social (nouveau)

La Croix-Rouge arménienne souhaite ouvrir avec le soutien de la CRS un service de soins et d'aide à domicile qui desservirait dans un premier temps les régions de Shirak et de Lori et emploierait des bénévoles jeunes et âgés. Il s'agit, parallèlement à la mise sur pied de ce dispositif, de doter la Croix-Rouge arménienne sur le plan organisationnel. Ce nouveau projet a reçu l'aval de la Fondation humanitaire pour la période 2016-2019.

Suisse

Développement Gestion de catastrophes en Suisse (nouveau)

Du fait de sa topographie, la Suisse est très exposée à des risques naturels (inondations, tempêtes, etc.), sa vulnérabilité étant accrue par la densité de sa population – ce aussi au regard de catastrophes civilisationnelles (p. ex. pandémie ou flux migratoires) ou techniques (p. ex. défaillance du réseau d'alimentation électrique). La CRS ne dispose cependant ni d'un dispositif national de gestion de catastrophes ni de relais *ad hoc* dans les cantons. Dans le double souci d'ancrer plus solidement au sein de la CRS la question de l'aide

en cas de catastrophes en Suisse et d'optimiser le positionnement de l'organisation, ce nouveau projet vise à formaliser les structures de gestion de catastrophes au Siège de la CRS. Simultanément, une coopération est instaurée avec des AC CR spécifiques dans le cadre de trois projets pilotes. La Fondation humanitaire a décidé de pourvoir au financement de départ du projet.

Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF au débit du capital libre pour le financement de projets transfusionnels à l'étranger. Les fonds nécessaires à la mise en œuvre du concept *ad hoc* sont ainsi garantis. Les projets relevant de ce concept seront ainsi financés, en plus du budget de dotation ordinaire, sur le crédit-cadre. En 2015, celui-ci a été alimenté de 10 mio de CHF supplémentaires afin que ces importants projets puissent être consolidés et renforcés.

Liban – sécurité transfusionnelle pour réfugiés palestiniens (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

La collaboration engagée avec la branche libanaise du Croissant-Rouge palestinien vise à améliorer l'approvisionnement en sang des réfugiés palestiniens de cinq camps au Liban. Aux 450 000 Palestiniens bénéficiaires s'ajoutent, du fait de la crise en Syrie, des Syriens palestiniens et des réfugiés syriens. Le projet qui, conformément au calendrier, aurait dû s'achever le 31 décembre 2014, a été prolongé jusqu'en avril 2015.

En 2015, les appareils de laboratoire manquants ont été achetés et installés. Ces équipements sont le gage d'une optimisation de la qualité des analyses. Il ressort de l'évaluation finale externe que le personnel de laboratoire et clinique a acquis les aptitudes nécessaires à la pratique de transfusions sanguines sûres et que le traitement, le screening et le stockage des 3000 unités de sang sont conformes aux normes. Approuvée en 2015 par la Fondation, la reconduction du projet permettra de combler des déficits en matière de gestion qualitative et de recrutement de donateurs volontaires réguliers.

Liban – sécurité transfusionnelle pour le grand public (nouveau)

Un projet destiné à accroître la sécurité transfusionnelle au Liban en faveur du grand public, réfugiés syriens inclus, a été lancé conjointement avec la Croix-Rouge libanaise. Celle-ci est chargée par le gouvernement d'approvisionner gratuitement les cliniques publiques en produits sanguins. Or ceux-ci ne répondaient jusqu'ici pas aux exigences quantitatives et qualitatives. Le projet intervient à différents niveaux : création de capacités de gestion et sécurisation financière, assurance-qualité, amélioration de l'infrastructure et lancement d'un programme visant à rallier davantage de donateurs volontaires réguliers. En 2015, une nouvelle directrice a été nommée et des améliorations substantielles ont été réalisées dans les secteurs de l'immunohématologie et de la sérologie ainsi que dans la rénovation et l'équipement de douze centres de transfusion sanguine. De plus, un système informatique national a été acquis.

Malawi – automatisation du groupage sanguin

La CRS aide le Service de transfusion sanguine du Malawi à acquérir un appareil permettant d'automatiser la détermination des groupes sanguins dans les dons. En réduisant le risque d'erreur, le recours à un système automatisé contribue à la sécurité des receveurs : une détermination erronée du groupe sanguin peut en effet être fatale.

L'automate de groupage sanguin a été produit, livré et installé en 2015. Tant le représentant local du fournisseur que le personnel du Service national de transfusion sanguine ont été instruits et formés. Le dispositif ayant été produit et acheminé à bien moindres frais que prévu, 39 189 CHF ont été restitués à la Fondation humanitaire en 2015.

Haïti – renforcement du Service de transfusion sanguine

Le Service haïtien de transfusion sanguine a été entièrement détruit par le séisme de 2010. La CRS œuvre à sa reconstruction. Après que la première phase (2012-2015) a abouti au renforcement du centre de transfusion sanguine de Port-au-Prince, gestion de la qualité et optimisation de la performance des structures périphériques seront au cœur du projet reconduit.

En 2015, la collaboration entre les Sociétés nationales haïtienne, belge et suisse a encore été resserrée. La responsable de la formation au sein de la Croix-Rouge haïtienne a suivi un stage d'un mois au sein de la Croix-Rouge de Belgique à Bruxelles. Quant à la responsable du laboratoire, les échanges fertiles qu'elle a eus avec la Société nationale belge lui ont permis de consolider son savoir en immunohématologie, en sérologie et en gestion de laboratoire. Après la réduction notable des fonds en provenance du PEPFAR (Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida), la pérennisation financière du Service haïtien de transfusion sanguine demeure un enjeu majeur.

Honduras – soutien au Service de transfusion sanguine

Créé il y a plus de 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge hondurienne est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang : 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui.

Le projet a connu un début prometteur en 2015. Une première étape a été franchie en avril avec l'adoption par l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge hondurienne de statuts révisés et de nouvelles structures de gouvernance. Le renforcement des capacités pour les collaborateurs et les membres du conseil ainsi que la promotion du don du sang volontaire avec les sections locales sont les activités qui ont dominé l'année sous revue.

Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine

La sécurisation qualitative de l'approvisionnement sanguin de la population est un enjeu majeur du renforcement du Service moldave de transfusion sanguine. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable, formation de collaborateurs et modernisation de l'équipement des banques de sang sont autant de moyens mis en œuvre à cette fin.

En 2015, des directives et normes relatives à la qualification du personnel médical et paramédical ont été élaborées. Au total, 165 experts de trois laboratoires centraux régionaux et de quinze banques de sang ont bénéficié de spécialisations. Depuis décembre, les besoins de sang déleucocyté sont couverts à 100%. Un laboratoire national de référence en immunohématologie a été ouvert. Outre le traitement et la production de produits sanguins conformément aux normes européennes, il pourvoit à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'à l'assurance-qualité des banques de sang du pays.

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Afrique – sang sûr	2014-16	1 500 000	656 747
• Cambodge – eau et hygiène	2006-15	2 224 000	287 500
• Laos – programme de santé	2010-16	1 897 500	287 500
• Laos – santé materno-infantile	2014-17	1 150 000	287 500
• Laos – contribution à la santé universelle	2014-16	1 000 000	879 750
• Bangladesh – programme de santé CRS	2013-15	2 300 000	747 500
• Pakistan – santé materno-infantile	2012-16	1 265 000	--
• Bhoutan – création d'une Société nationale	2012-16	713 000	--
• Népal – prévention des catastrophes	2010-15	388 352	34 500
• Equateur – droit à la santé	2014-16	721 050	240 350
• Bolivie – droit à la santé	2014-16	707 250	235 750
• Paraguay – santé communautaire	2014-16	670 000	223 330
• Paraguay – prévention du VIH/sida	2012-15	350'000	--
• Salvador – résilience à travers la réduction des risques sanitaires et climatiques	2011-16	1 116 392	130 000
• Haïti – réduction des risques de catastrophe à Léogâne	2013-16	690 000	230 000
• Honduras – Olancho	2015-17	1 464 803	597 397
• Biélorussie – action communautaire de santé	2014-17	1 236 157	--
• Moldavie – santé communautaire	2011-16	930 479	270 444
• Bosnie-Herzégovine – soins à domicile	2013-16	1 186 800	358 800
Nouvellement approuvés en 2015:			
• Soudan – EAH communautaire	2015-17	700 000	285 000
• Soudan du Sud – projet de santé	2015-17	700 000	402 500
• Ethiopie – programme de résilience communautaire	2015-17	500 000	181 842
• Malawi – programme de santé	2015-16	575 000	379 500

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Cambodge – santé publique environnementale améliorée (demande de reconduction)	2016-19	1 150 000	--
• Paraguay – prévention du VIH/sida (rallonge budgétaire)	2016-18	218 500	--
• Arménie – programme communautaire de santé/social	2016-19	1 380 000	--
• Développement Gestion de catastrophes en Suisse	2016-18	689 425	--

Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• Liban – sécurité transfusionnelle pour Pal.	2012-15	1 066 050	--
• Malawi – automatisation du groupage sanguin	2013-15	341 524	-39 189
• Haïti – renforcement du STS	2012-17	1 739 835	137 412
• Honduras – renforcement du STS	2013-17	689 759	115 898
• Moldavie – renforcement du STS	2014-16	2 512 733	731 402
Nouvellement approuvés en 2015:			
• Liban – sécurité transfusionnelle pour Pal. (rallonge budgétaire)	2016-17	230 000	--
• Liban – sécurité transfusionnelle au Liban	2015-16	600 000	300 000

e) Axe prioritaire 5: projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)

Intégration de l'e-learning dans la formation des cadres de l'ASS

Le recours à l'e-learning pour la formation des cadres de l'ASS vise à assurer par une solution d'éducation en ligne la transmission du savoir, ce afin d'accroître l'efficacité des cours présentiels. En 2013, une extension a été validée en vue de la création d'une plate-forme d'apprentissage électronique interne. Après une phase de test suivie d'adaptations, la plate-forme d'apprentissage «myLearning» a été installée en mai 2015 : les processus administratifs (ins-

criptions, invitations, feed-backs) y sont pris en charge, les contenus (présentiels, programmes d'apprentissage, vidéos, eBooks), saisis, et un simulateur ainsi qu'un forum d'échanges, créés. Après une optimisation suite à des feed-backs, «myLearning» a été mis en ligne le 1^{er} septembre 2015 pour tous les membres actifs. En octobre, l'ASS, la SSS et la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS) ont convenu d'assurer conjointement la formation des membres bénévoles de leur cadre à l'aide de cet outil en 2016.

Aide au système de milice de l'ASS – projet partiel Cadres de formation

L'ASS est soucieuse de soutenir à différents niveaux les bénévoles et personnes investies de charges honorifiques en son sein. Le projet partiel Cadres de formation vise à remanier le concept de formation des formateurs de l'ASS. Il s'agit de répondre à des exigences nouvelles de l'environnement, d'assurer l'adéquation de la formation avec les besoins des samaritains et de délester les cadres des sections et des associations cantonales.

En 2015, les concepts relatifs à la formation et au perfectionnement des cadres de formation des associations cantonales ainsi qu'à l'initiation des cadres actuels à leurs nouvelles fonctions ont été établis. De même, les contenus des nouveaux cours destinés aux cadres de formation des sections et associations cantonales ont été élaborés. A l'occasion de 29 séances d'information organisées dans toute la Suisse, les samaritains se sont familiarisés avec le concept futur de formation et les nouveautés qu'il inaugure.

redcross-edu.ch

redcross-edu.ch est le portail électronique de la CRS dédié à la formation. Il est destiné à devenir le principal outil de commercialisation/promotion de l'offre de cours de la CRS: 75% de celle-ci doit y être répertoriée. Le portail se conçoit en outre comme un moyen de favoriser l'identification des organisations membres avec la CRS (unité et visibilité).

Les objectifs du projet ont été nettement dépassés. En janvier 2015, l'intégralité des cours dispensés par les organisations membres de la Croix-Rouge étaient disponibles sur [redcross-edu](http://redcross-edu.ch). L'offre est ainsi centralisée à l'échelle nationale. Parallèlement, un webmarketing exploitant le nouveau graphisme du site a été pratiqué en faveur de la plate-forme et de l'offre de formation de la CRS. Du 13 octobre au 13 novembre 2015, ces mesures ont été assorties d'une campagne en ligne. Le marketing a été très concluant. L'objectif annuel 2015 (300 000 consultations) a été largement dépassé : fin 2015, [redcross-edu](http://redcross-edu.ch) enregistrait plus d'un million de visites!

Formation de la SSS axée sur les groupes cibles (nouveau)

Dans le cadre du projet «Nouvelles structures de formation», la SSS a procédé en 2012 à une refonte modulaire de son offre. Concluante sur le plan structurel, elle ne répond que partiellement aux besoins sur le fond. Aussi la Fondation humanitaire a-t-elle, en 2015, consenti à ce que le projet soit reconduit pour que les adaptations requises soient apportées.

Pendant l'année sous revue, un concept sommaire a été établi. Un sondage auprès des différents groupes d'intérêt a été planifié et réalisé entre octobre et décembre 2015 avec l'aide d'un consultant externe. Les réponses, dont le taux

est conforme aux attentes, permettront de dégager des constats significatifs d'ici à mars 2016.

Manuel IAS de formation de secouristes niveaux 1 à 3 (nouveau)

A travers le projet «Manuel IAS de formation de secouristes niveaux 1 à 3», la Fondation humanitaire a validé une démarche conjointe de l'ASS, de la SSS et de la SSTs. Il s'agit d'élaborer un manuel conforme aux nouvelles conditions-cadres de l'Interassociation de sauvetage (IAS), aux directives de réanimation (Guidelines 2015) récemment publiées ainsi qu'aux mesures de premiers secours en vigueur. Les documents seront disponibles en format numérique, ce qui permettra aux formateurs de concevoir en toute simplicité un cours adapté à un public de participants déterminé. De plus, les adaptations relatives au contenu sont facilitées par les nouvelles directives en vigueur.

Axe prioritaire 5: projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
• e-learning dans la formation des cadres ASS	2011-15	579 401	--
• Cadres de formation de l'ASS	2014-16	1 011 800	800 300
• <i>redcross-edu.ch</i> (projet de reconduction)	2014-15	591 843	250 000
Nouvellement approuvés en 2015 :			
• Formation SSS axée sur les groupes cibles	2015-17	181 153	--
• Manuel IAS de formation de secouristes niveaux 1 à 3	2015-17	1 954 425	898 600

f) Axe prioritaire 6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

Soutien au système de milice de l'ASS – projet partiel Comités (nouveau)

Le projet de l'ASS vise, conjointement avec ses associations cantonales et ses sections, à faire émerger, dans cette architecture à trois niveaux complexe qui compte un millier de sections, des solutions susceptibles de délester efficacement le système de milice et de contribuer à la pérennisation des prestations ainsi qu'à la réalisation des objectifs 2020 de la Stratégie de l'ASS.

Pendant l'année sous revue, des journées stratégiques ont été organisées dans trois associations cantonales. Autant d'occasions pour les participants de réfléchir aux mesures organisationnelles et/ou structurelles qui permettraient de délester les sections de certaines tâches administratives. En outre, une nouvelle fonction de cadre spécialisé dans l'encadrement des sections de samaritains a été conçue. Le concept énonce les tâches, les conditions en termes de formation et de perfectionnement ainsi que le profil d'exigences.

Ecole et CRS (nouveau)

La CRS a été fondée en 1866. Ce 150^e anniversaire sera l'occasion de sensibiliser, entre 2016 et 2020, des élèves des degrés secondaires I et II aux activités de la Croix-Rouge et des organisations de la Croix-Rouge opérant en Suisse et à l'étranger. L'information sera relayée par un portail scolaire qui contribuera aussi à promouvoir des compétences et à mobiliser les écoliers. En 2015, la plate-forme a été mise en place et son contenu didactique, défini. Deux parcours sont consacrés au droit international humanitaire, deux à la prévention des conflits, trois à la gestion de catastrophes et trois aux premiers secours. Un concept de communication a été établi et une page Web destinée à informer le public de l'existence prochaine de la plate-forme, mise en ligne (Aventure Croix-Rouge). L'ouverture du site est prévue le 1^{er} mars 2016.

Axe prioritaire 6: projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

Projets en chiffres	Durée	Contribution globale	Montant versé en 2015
Nouvellement approuvés en 2015:			
• Soutien au système de milice de l'ASS	2015-16	201 066	100 533
• Ecole et CRS	2015-17	537 050	260 475

g) Contribution fixe au Conseil de la Croix-Rouge

Outre le soutien à des projets, la Fondation humanitaire verse, en vertu de l'art. 4 let. a al. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert au financement des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, ce conformément au but a) de la Fondation. Le montant de la contribution fixe au CCR est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus dégagés. En 2015, une contribution de 5 mio de CHF a été versée.

Parmi les tâches dirigeantes et institutionnelles figurent le travail au sein et au service des organes statutaires – Assemblée de la Croix-Rouge, CCR et Commission de contrôle de gestion – ainsi que du système de coopération inter-cantonale, la représentation dans les instances et entités nationales et internationales ainsi que les contributions correspondantes. S'y ajoutent la direction des Centres de compétences Bénévolat, Jeunesse et Sauvetage, des contributions aux tâches suprêmes relevant de la communication et du marketing et l'élaboration de fondements dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la coopération internationale. Le financement de ces activités par la Fondation humanitaire dispense les organisations membres de la CRS de verser des cotisations de membres, et une plus grande part des dons peut ainsi être affectée à des projets.

4. Activité de placement : gestion de la fortune

La Fondation humanitaire CRS ne peut réaliser ses buts, à savoir distribuer des revenus pour soutenir le travail humanitaire de la Croix-Rouge, que si sa fortune fait l'objet d'une gestion durable et optimale et dégage des revenus. Aussi le placement de fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation arrête et vérifie périodiquement la stratégie de placement. La commission des placements procède à l'allocation tactique à l'intérieur des marges admissibles et surveille la performance des différents gérants de fortune. L'ensemble de la fortune est investi dans le fonds Subvenimus.

4.1. Placements et revenus de la fortune 2015

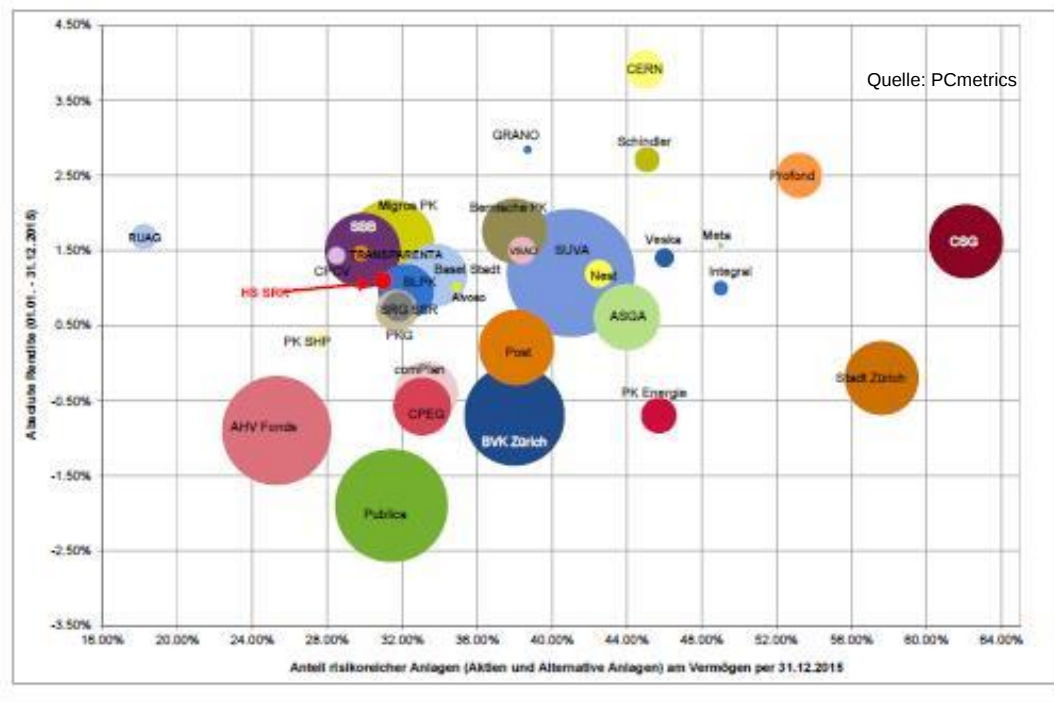
L'exercice financier 2015 n'a guère été réjouissant. Il a été dominé par une création monétaire débridée, une politique intenable du taux d'intérêt négatif, une joyeuse spirale de l'endettement, un niveau élevé des valeurs réelles, des inquiétudes conjoncturelles et moult événements imprévus. En janvier, l'année a débuté par un coup d'éclat : l'abolition du cours plancher entre le CHF et l'euro. De façon soudaine et inattendue, la couverture de change de la Fondation humanitaire s'est révélée payante. Le décrochage de 14% des actions suisses a toutefois été fâcheux. Sur ce tableau se sont greffés au fil du temps une nouvelle exacerbation de la tragédie grecque et un ralentissement de la croissance en Chine, dont ont pâti les prix des matières premières et les pays émergents. Intervenu plus tard que prévu, la remontée annoncée des taux d'intérêt aux Etats-Unis a été peu concluante. Du fait de cette hausse – la première depuis bientôt dix ans – les Etats-Unis ne sont plus au diapason de l'Europe et du Japon, ce qui interroge quant à la solidité du nouvel équilibre.

Les crises géopolitiques en Ukraine, en Syrie et en Irak, les attentats terroristes perpétrés par Daech ainsi que les flux de réfugiés vers l'Europe n'ont trouvé qu'un écho ponctuel sur les marchés financiers, et encore.

L'évolution des marchés des actions a été contrastée: bonne en Europe et au Japon (9%), elle a été modérée en Suisse (3%) et légèrement négative aux Etats-Unis (-1%). L'immobilier a de nouveau affiché une bonne performance, de l'ordre de 4%. A rebours des attentes, les intérêts ont continué à baisser, si bien que de petits gains comptables ont été dégagés sur les stocks. Si le dollar et le yen sont restés stables, l'euro a perdu près de 10% et les matières premières ont chuté de 25%. Mais la Fondation ne détient pas de tels titres.

Le portefeuille de l'institution a enregistré une performance annuelle de 1,1%. Un rendement faible, mais qui, au regard du paysage des caisses de pension, passe pour un bon résultat.

Il ressort nettement de la comparaison avec d'autres investisseurs institutionnels depuis 2008 que la stratégie de placement de la Fondation fait ses preuves. Moyennant un risque mesuré, celle-ci affiche une performance annuelle non négligeable de 3,4%.



© PPCmetrics AG

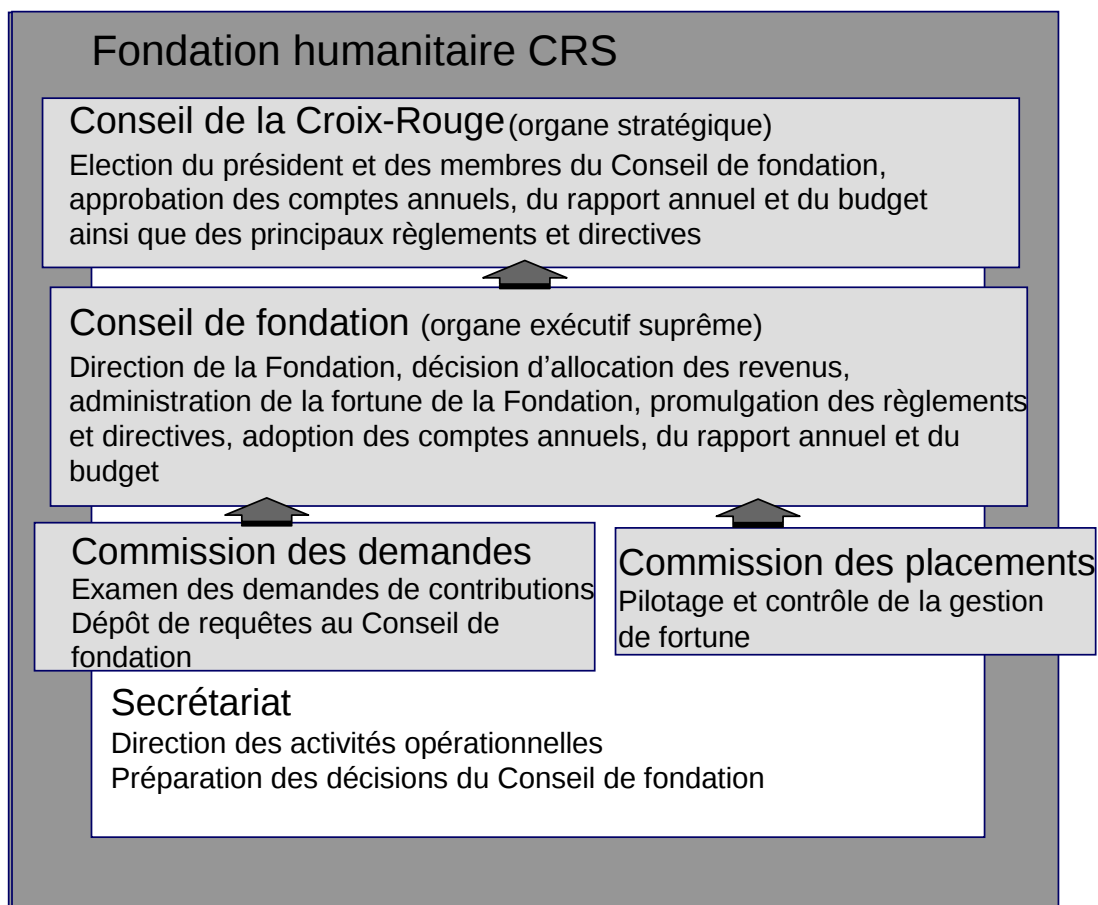
4.2. Perspectives 2016

Après sept années de croissance, la tendance haussière sur les marchés des actions devrait se tasser en 2016. Simultanément, le rendement des placements porteurs d'intérêts est quasiment nul, les pertes étant plus vraisemblables que les gains. L'immobilier étant prisé à des fins de placement, les prix restent élevés. En cas de fléchissement de la conjoncture et de tarissement de l'immigration, le risque de perte est réel. Des perspectives sombres pour les épargnants et les investisseurs.

Les vues à plus long terme ne sont pas roses. Dans le monde entier, le moteur conjoncturel est grippé et peine à repartir. Cela devrait inciter les Banques centrales à poursuivre leur cap expansionniste et à maintenir leurs taux à un niveau nul. Il n'est pas exclu qu'elles poursuivent dans cette voie durant des années. Mais combien de temps encore les investisseurs seront-ils prêts à acheter des titres au rendement inexistant et y a-t-il d'autres solutions ?

Un «sevrage monétaire» entraînerait une récession et étranglerait nombre d'Etats endettés. Même ici, les taux sont restés faibles. Il se peut que l'éclatement de la bulle monétaire, qui conduirait à un assainissement douloureux de la situation, soit la meilleure option. D'où cette question déplaisante : se peut-il que les Banques centrales nous aient attirés dans un piège monétaire ?

5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



Conseil de fondation :

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président
- Daniel Biedermann
- Reto Donatsch
- Caroline Duriaux
- Toni Frisch
- Annalis Knoepfel-Christoffel
- Markus Mader
- Jacques Perrot

Secrétariat :

- Charlotte Gysin, directrice
- Karin Sommer, assistante

Commission des demandes :

- Toni Frisch, président
- Daniel Biedermann
- Caroline Duriaux
- Annalis Knoepfel-Christoffel

Avec voix consultative:

- Directrice

Commission des placements:

- Max Cotting, président
- Reto Donatsch

Avec voix consultative:

- Hansruedi Scherer, PPCMetrics
- Directrice

6. Faits et chiffres en bref

Actif au 31 décembre 2015	CHF 798 278 830
Revenus de la fortune (exercice du fonds 1.7.2014 – 30.6.2015)	CHF 15 797 640
- Revenu brut du fonds instit. Subvenimus	CHF 17 074 412
- Frais du fonds Subvenimus	CHF 1 276 773
Après déduction des charges	CHF 430 879
- Charges administratives du secrétariat	CHF 373 570
- Conseil de gestion de fortune, autres charges	CHF 57 309
Revenus nets directs 2015	CHF 15 366 761
Dotations 2015 au débit du budget ordinaire	CHF 15 990 878
- Projets nouvellement approuvés en 2015*	CHF 10 990 898
- Contribution fixe 2015 au CCR	CHF 5 000 000
Dotations 2015 au débit de financements additionnels	CHF 830 000
- Projets transfusionnels Etranger*	CHF 830 000
- Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS	CHF 00
Total des nouvelles approbations 2015	CHF 16 820 878
*Total des affectations à des provisions pour projets approuvés	CHF 11 820 878
Versements au débit de provisions pour des projets approuvés	CHF 15 309 287
Versement de la contribution fixe 2015 au CCR	CHF 5 000 000
Total des versements 2015	CHF 20 309 287
Provisions pour des projets approuvés 2016-23	CHF 25 114 370
Fonds libres (financements additionnels)	CHF 28 910 099
- Projets transfusionnels Etranger	CHF 11 520 099
- Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS	CHF 10 000 000
- Garantie Budget de dotation 2017-19	CHF 7 390 000
Total des provisions et des fonds libres	CHF 54 024 469

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS sont consolidés avec ceux de la Croix-Rouge suisse. Ils ont été révisés par Ernst & Young, organe de contrôle, et jugés conformes à la législation suisse, à l'acte de fondation et au règlement.